



## Table des matières

Maladies cardiovasculaires et traitements du risque cardiovasculaire -----	2
Maladies cardiovasculaires -----	6
Maladies cardiovasculaires aiguës -----	10
Maladies cardiovasculaires chroniques -----	14
Maladie coronaire -----	18
Syndrome coronaire aigu -----	22
Maladie coronaire chronique -----	26
Accident vasculaire cérébral -----	30
Accident vasculaire cérébral aigu -----	34
Séquelle d'accident vasculaire cérébral -----	38
Insuffisance cardiaque -----	42
Insuffisance cardiaque aiguë -----	46
Insuffisance cardiaque chronique -----	50
Artériopathie oblitérante du membre inférieur -----	54
Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque -----	58
Maladie valvulaire -----	62
Embolie pulmonaire aiguë -----	66
Autres affections cardiovasculaires -----	70



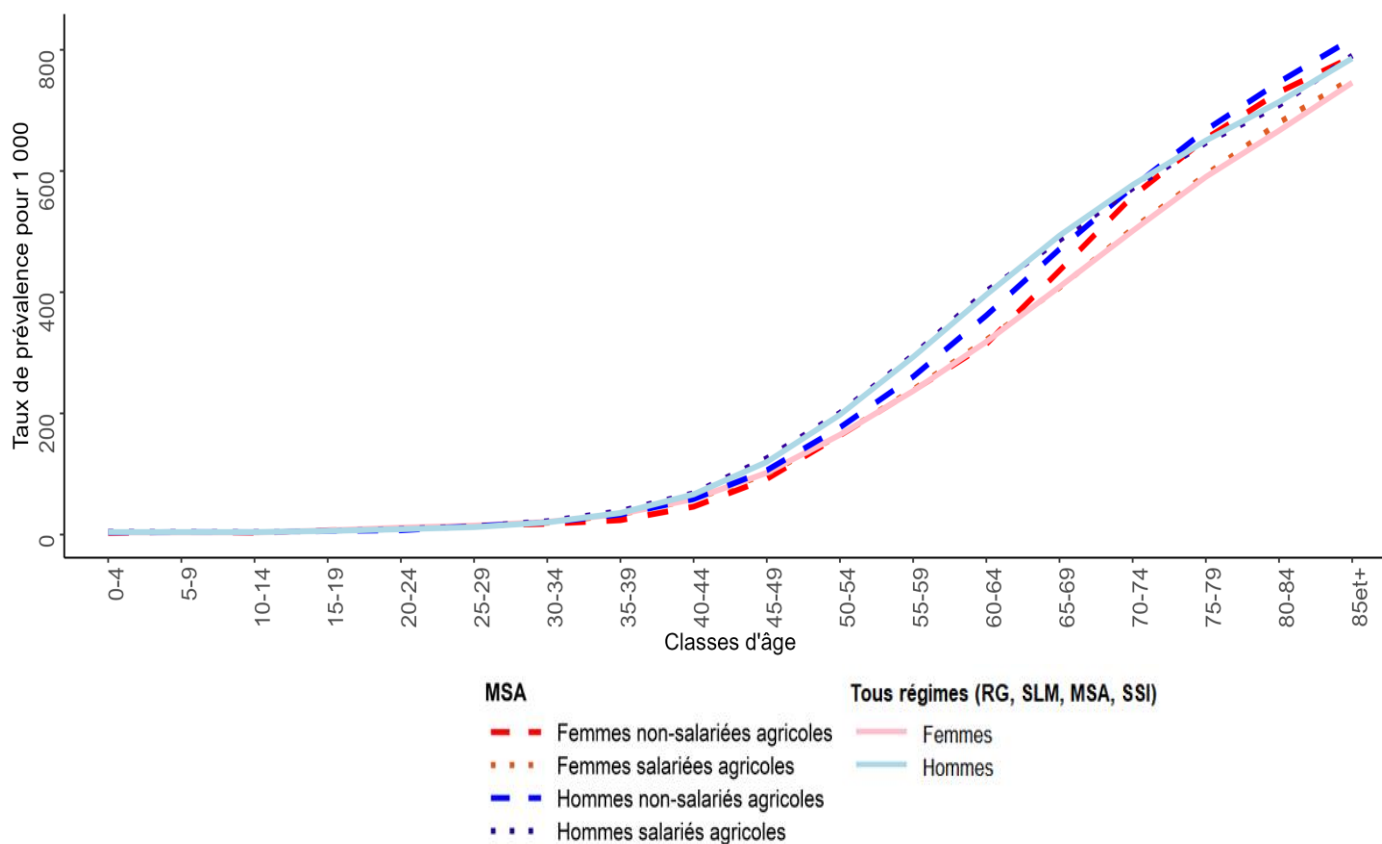
## Maladies cardiovasculaires et traitements du risque cardiovasculaire

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 821 912
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,36 %
- Taux de prévalence : 285,5 ‰
- Âge moyen : 74,4 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,1 % / 48,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 74 093

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



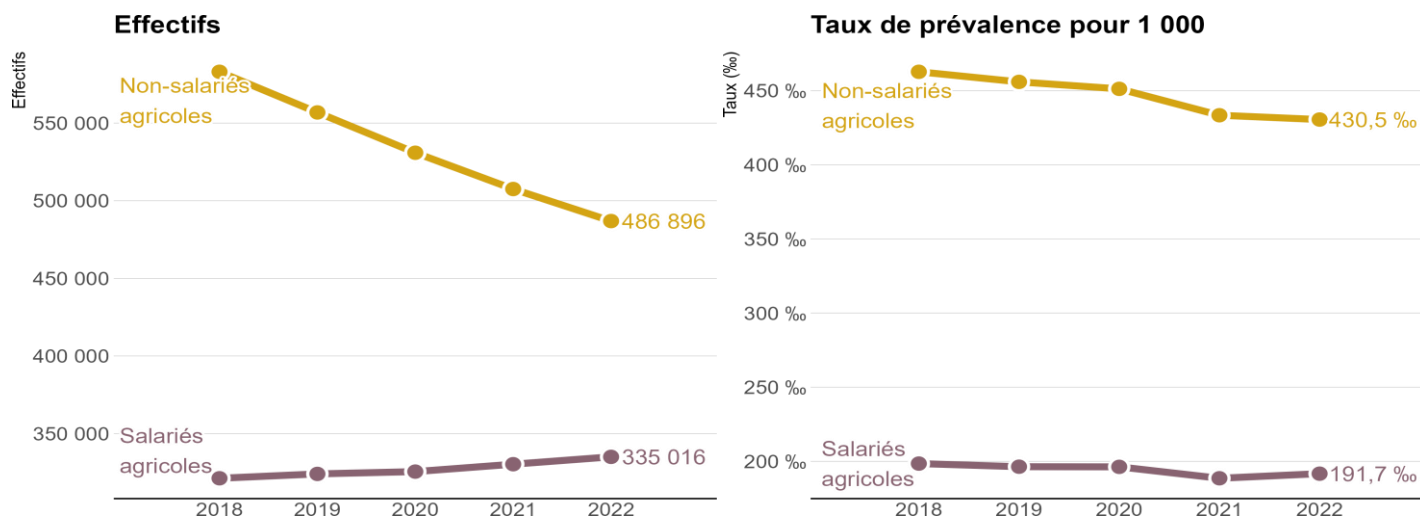
## Indices comparatifs\*

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	486 896	103,0	***
Salariés	335 016	100,5	***

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime

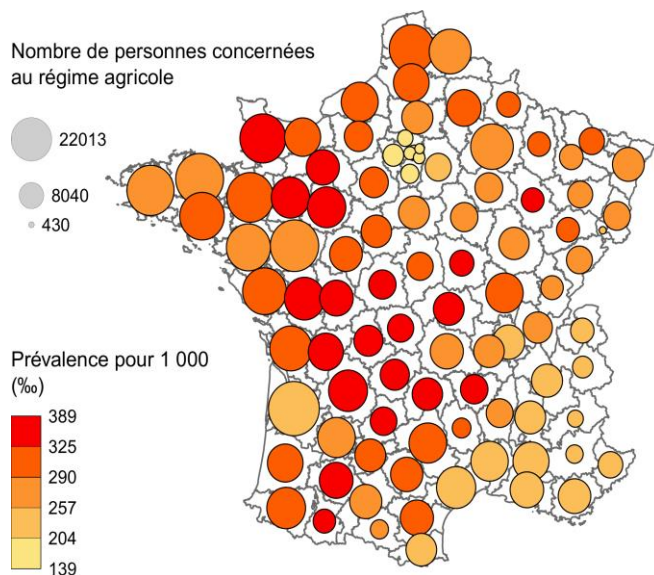


Source: SNDS

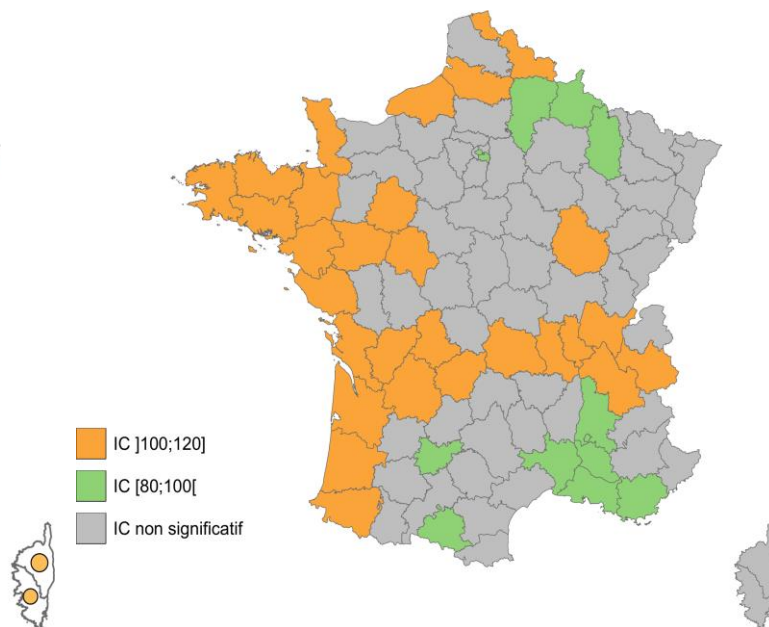


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires et traitements du risque cardiovasculaire (MCT\_CAT\_CAT) :

*Regroupement des maladies cardiovasculaires et traitements du risque cardiovasculaire*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



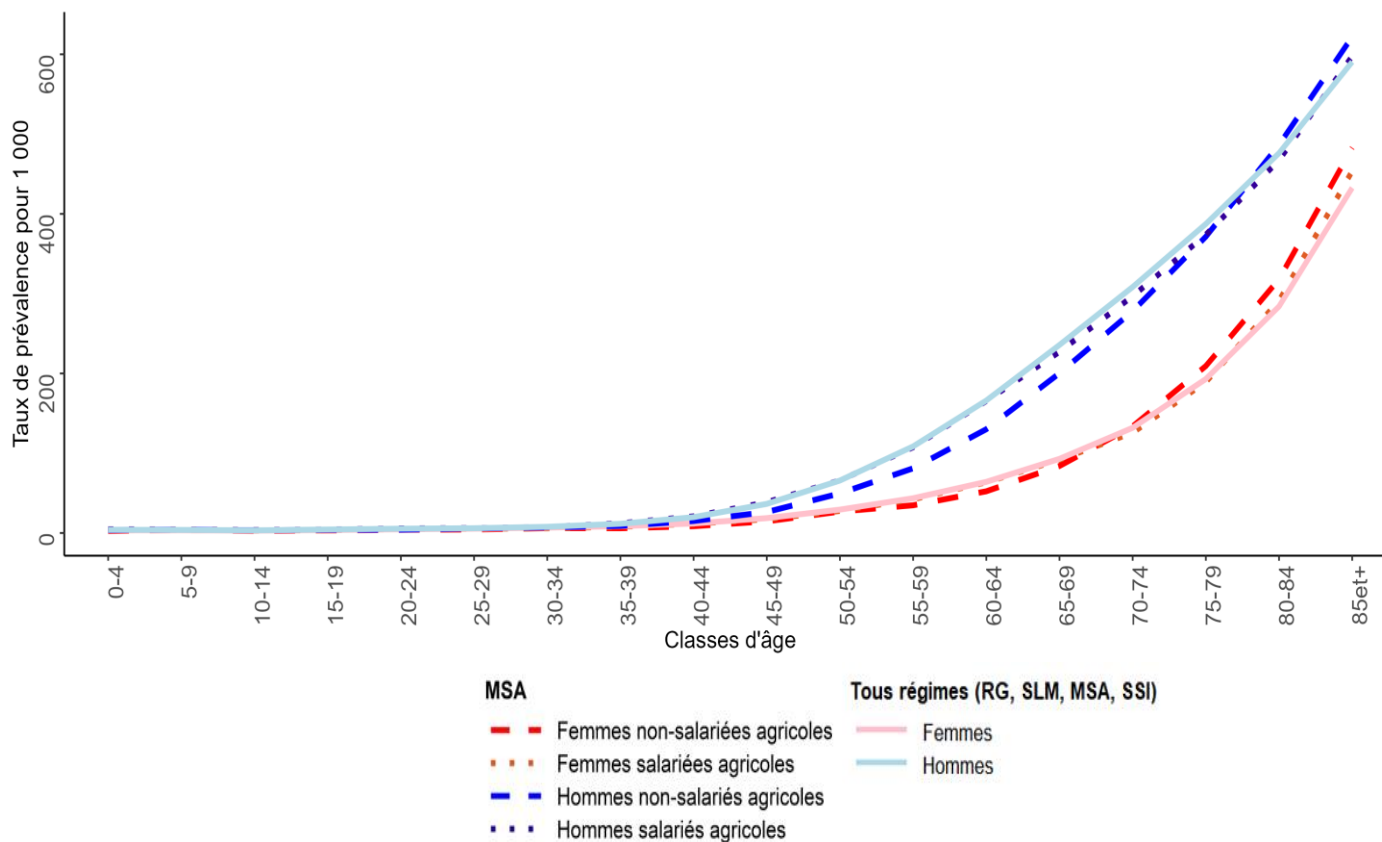
## Maladies cardiovasculaires

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 383 911
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 1,84 %
- Taux de prévalence : 133,4 ‰
- Âge moyen : 78,3 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,6 % / 42,4 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 53 717

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

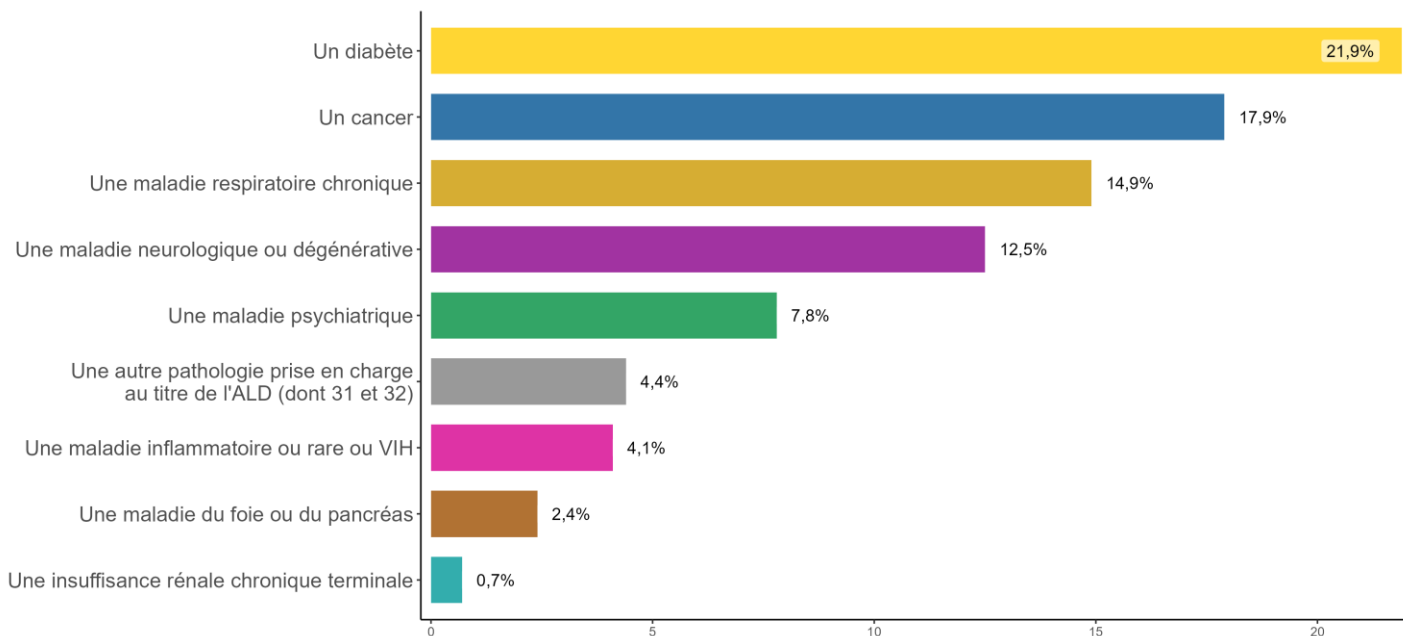


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,6 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs\* et coût

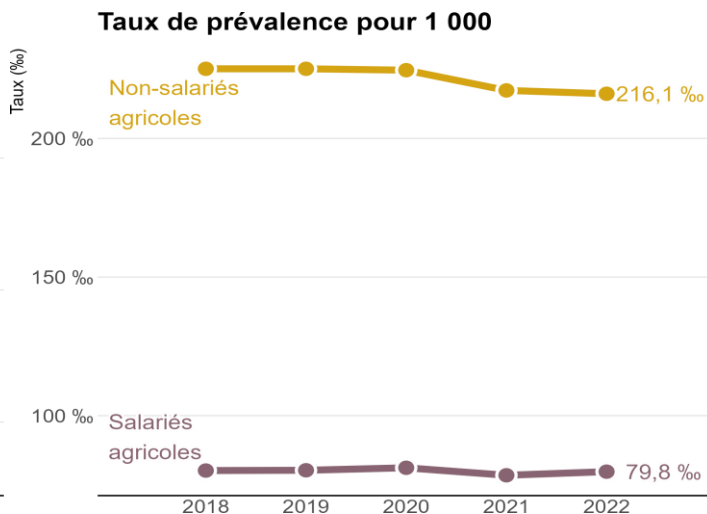
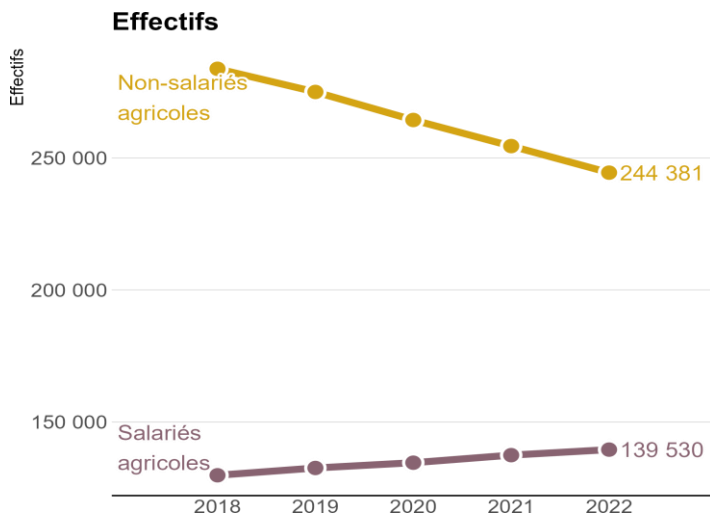
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	244 381	101,5	***	383 911	1 784 652 778€
Salariés	139 530	99,1	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



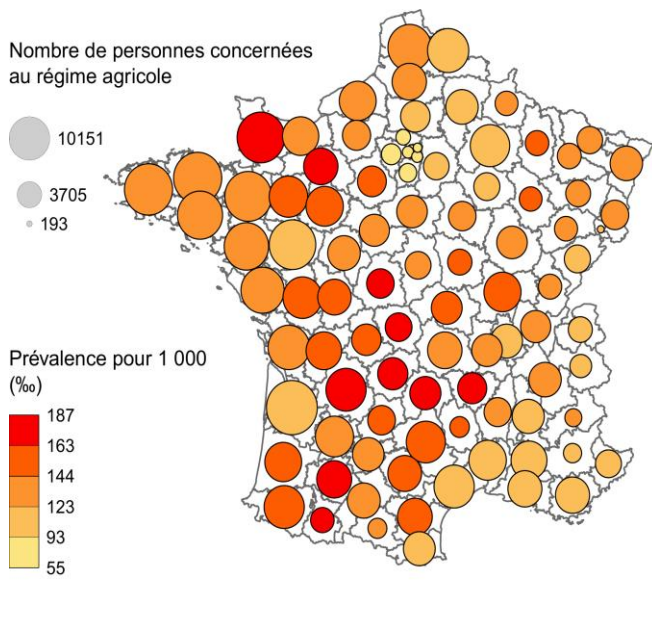
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



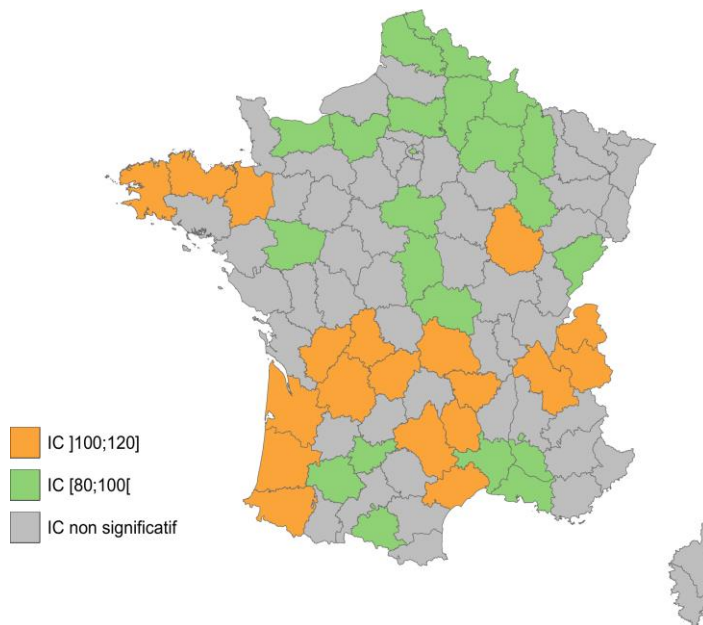
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires (MCV\_CAT\_CAT) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu, maladie coronaire chronique, accident vasculaire cérébral aigu, séquelle d'accident vasculaire cérébral, insuffisance cardiaque aiguë, insuffisance cardiaque chronique, artériopathie oblitérante du membre inférieur, troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, maladie valvulaire, embolie pulmonaire aiguë et autres affections cardiovasculaires*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



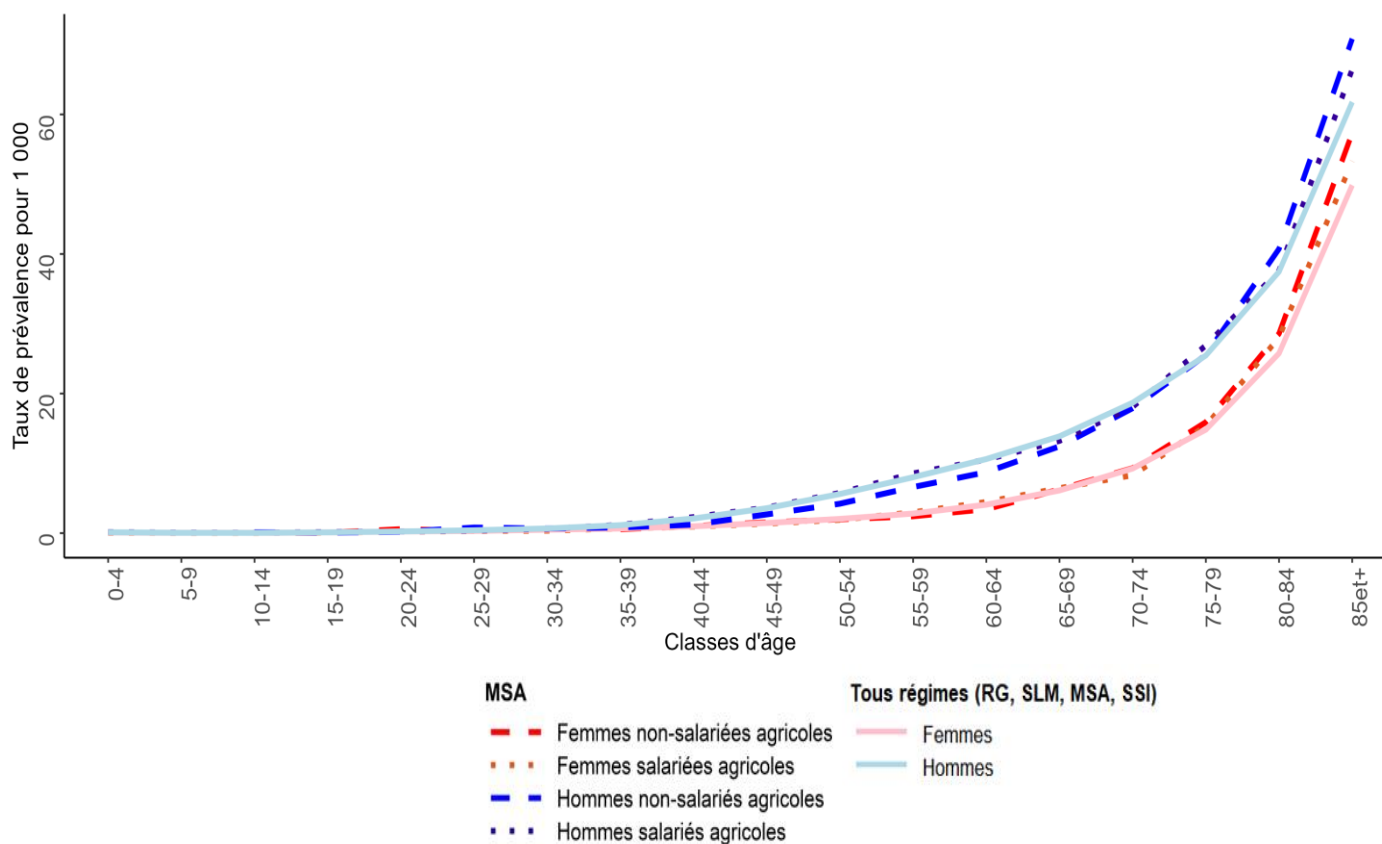
## Maladies cardiovasculaires aiguës

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 34 803
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 4,62 %
- Taux de prévalence : 12,1 ‰
- Âge moyen : 81,1 ans – Âge médian : 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 52,8 % / 47,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 30 748

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

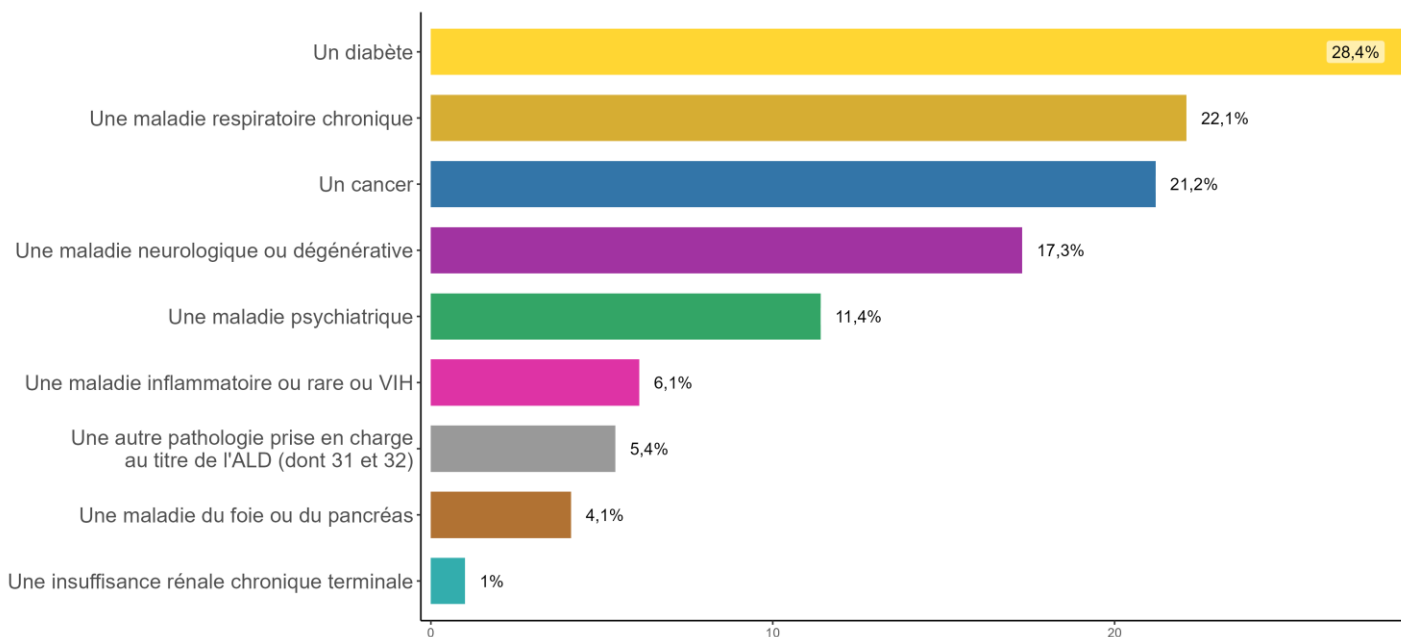


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

71,4 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires aiguës*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	23 566	108,3	***	34 803	418 199 986€
Salariés	11 237	102,9	***		

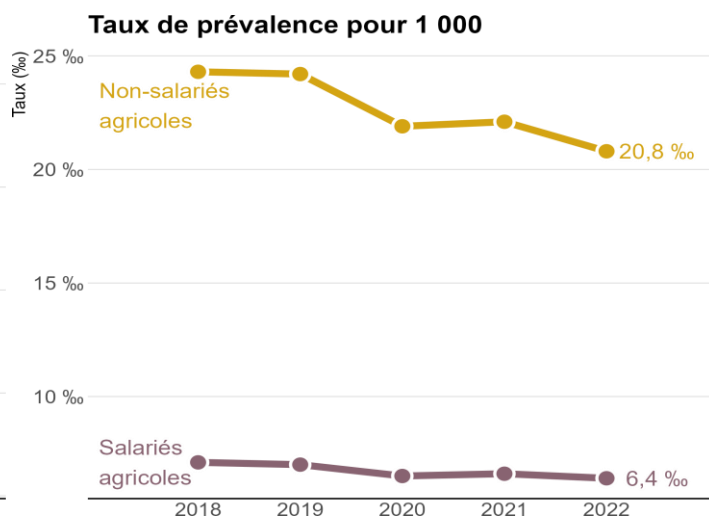
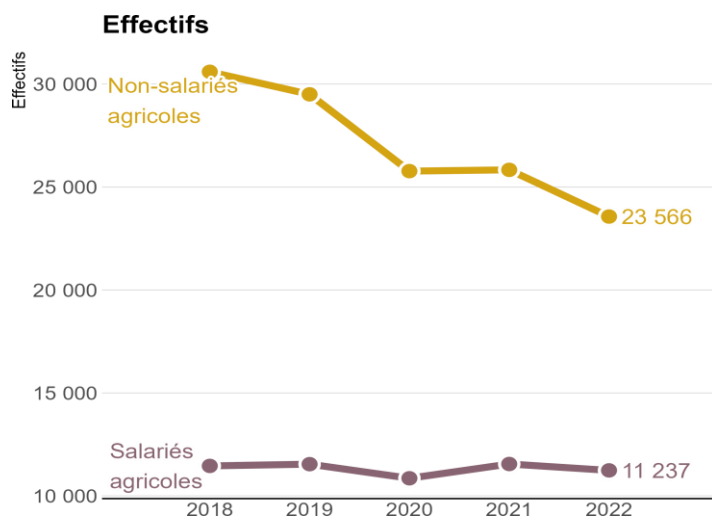
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





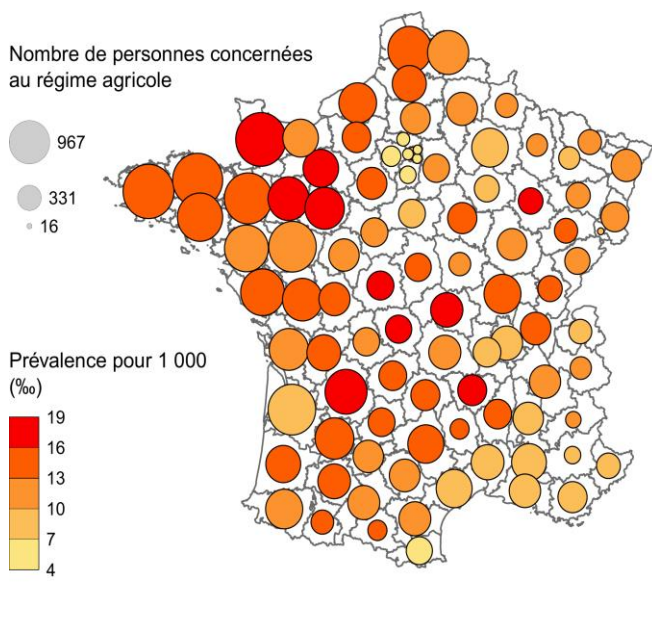
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



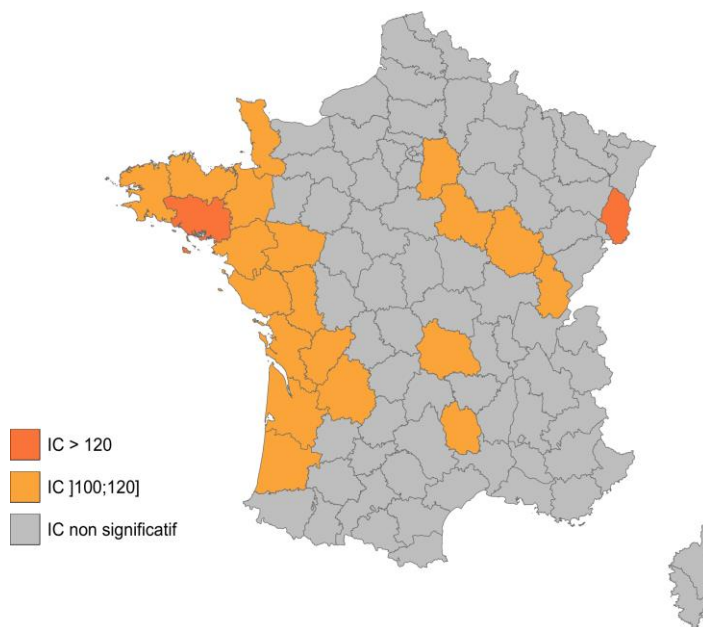
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires aiguës (MCV\_CAT\_AIG) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu, accident vasculaire cérébral aigu, insuffisance cardiaque aiguë et embolie pulmonaire aiguë*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



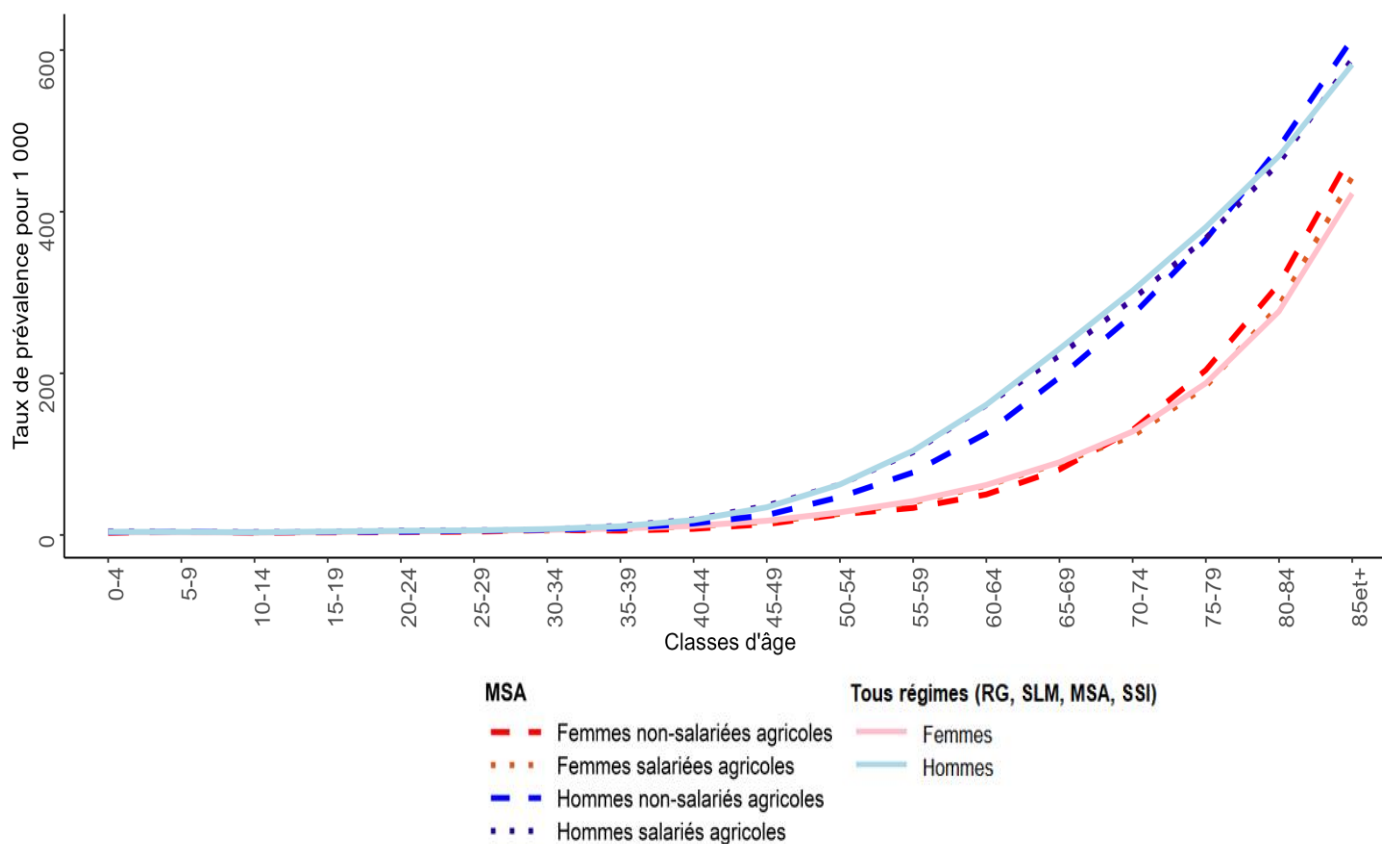
## Maladies cardiovasculaires chroniques

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 375 105
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 1,82 %
- Taux de prévalence : 130,3 ‰
- Âge moyen : 78,4 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,7 % / 42,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 52 280

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

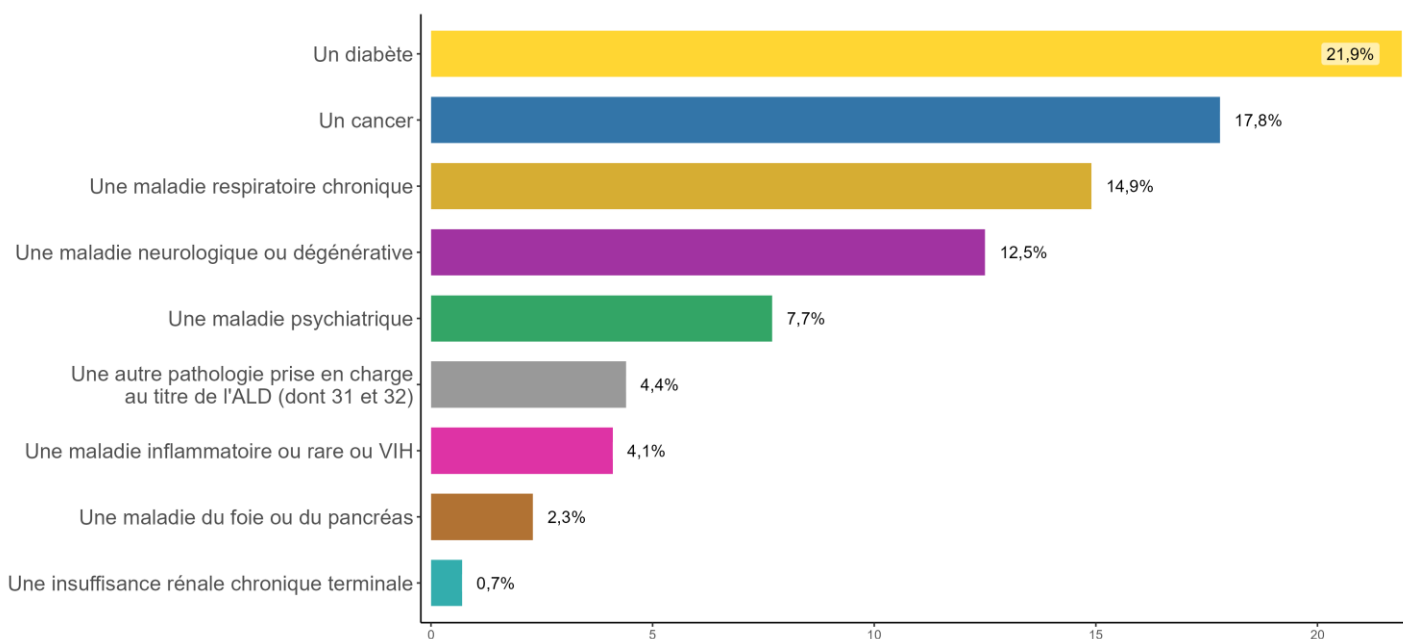


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,5 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs\* et coût

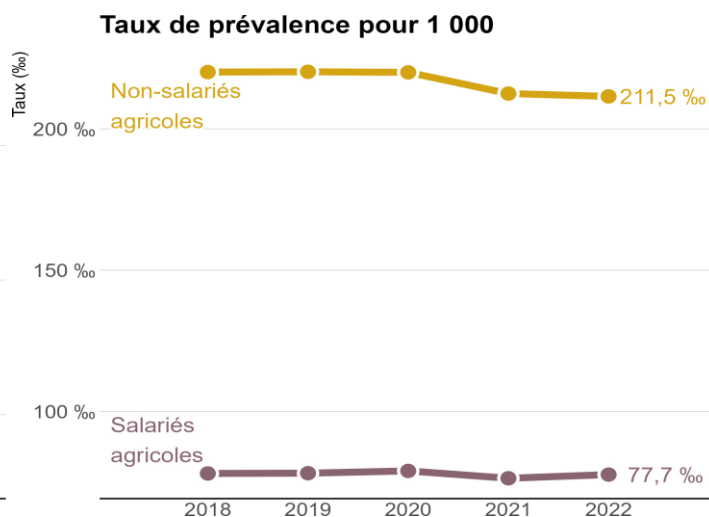
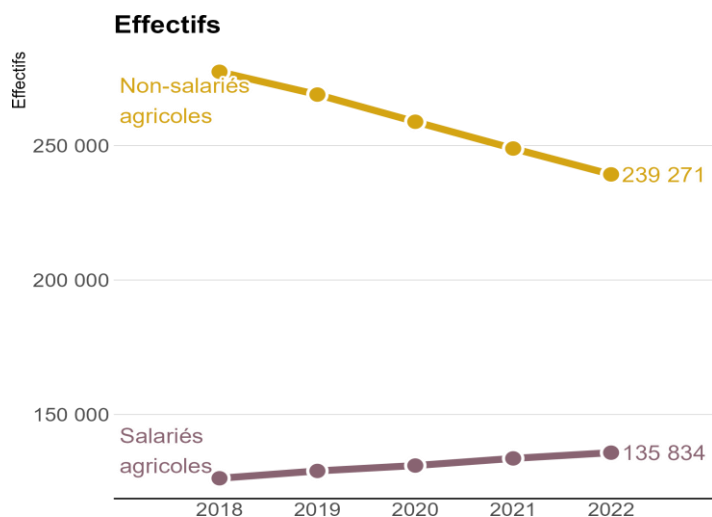
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	239 271	101,6	***	375 105	1 366 452 793€
Salariés	135 834	99,1	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



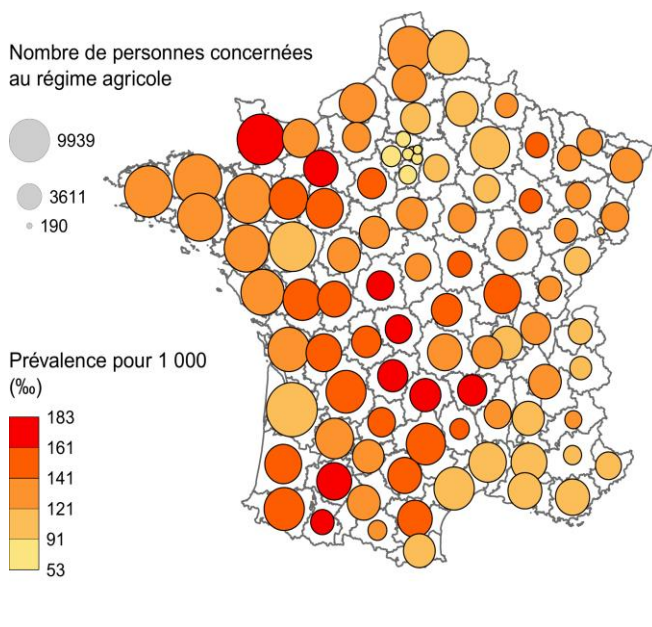
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



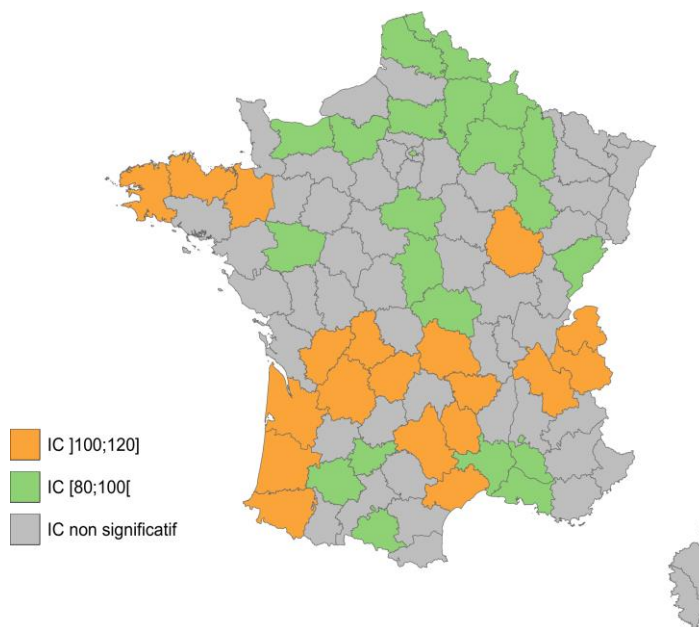
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

**Indices comparatifs (IC) :** Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires chroniques (MCV\_CAT\_CHR) :

*Regroupement des pathologies maladie coronaire chronique, séquelle d'accident vasculaire cérébral, insuffisance cardiaque chronique, artériopathie oblitérante du membre inférieur, troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, maladie valvulaire et autres affections cardiovasculaires*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



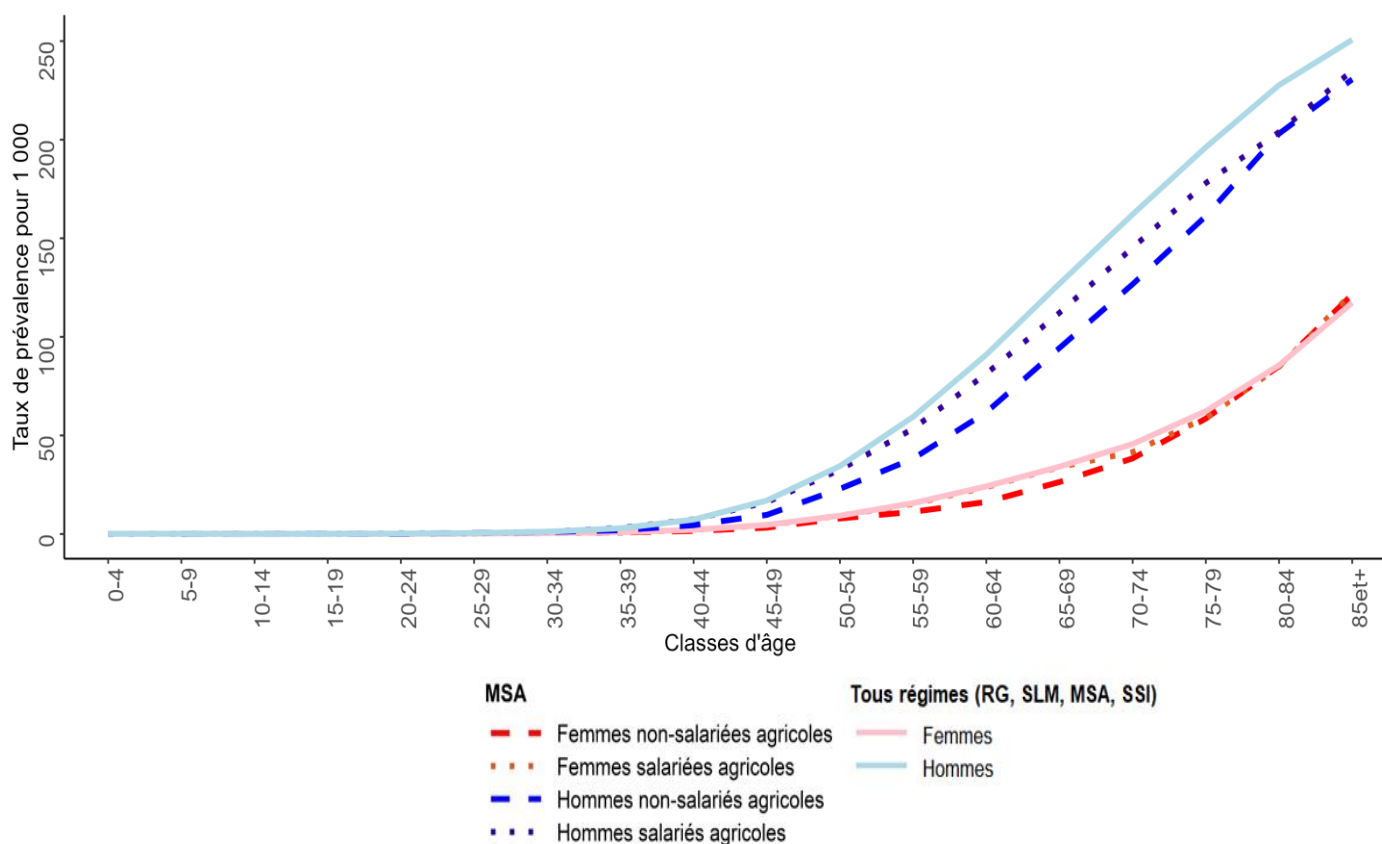
## Maladie coronaire

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 139 469
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 1,67 %
- Taux de prévalence : 48,4 ‰
- Âge moyen : 77,2 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 68,4 % / 31,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 19 170

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

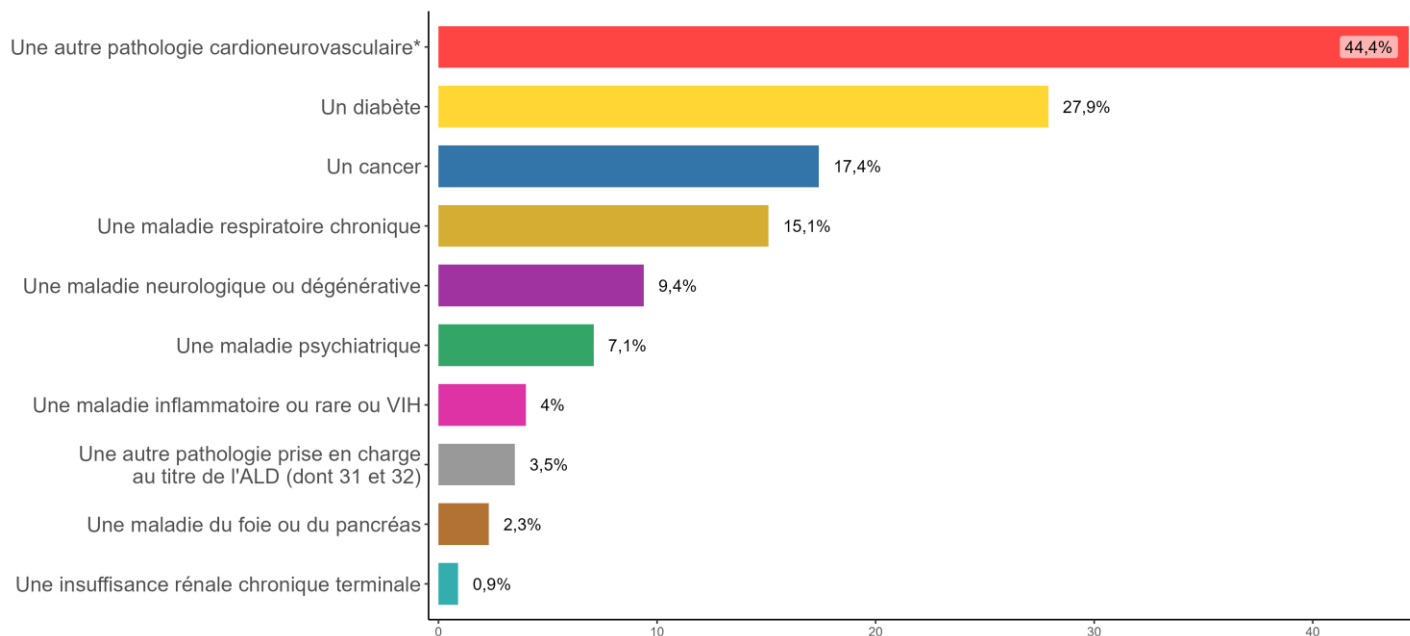


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,9 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 24,4 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,6 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,5 % Maladie valvulaire ; 9,1 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,3 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 3,7 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,2 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3 % Embolie pulmonaire aigüe.

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	83 391	87,4	***	139 469	364 167 401€
Salariés	56 078	92,5	***		

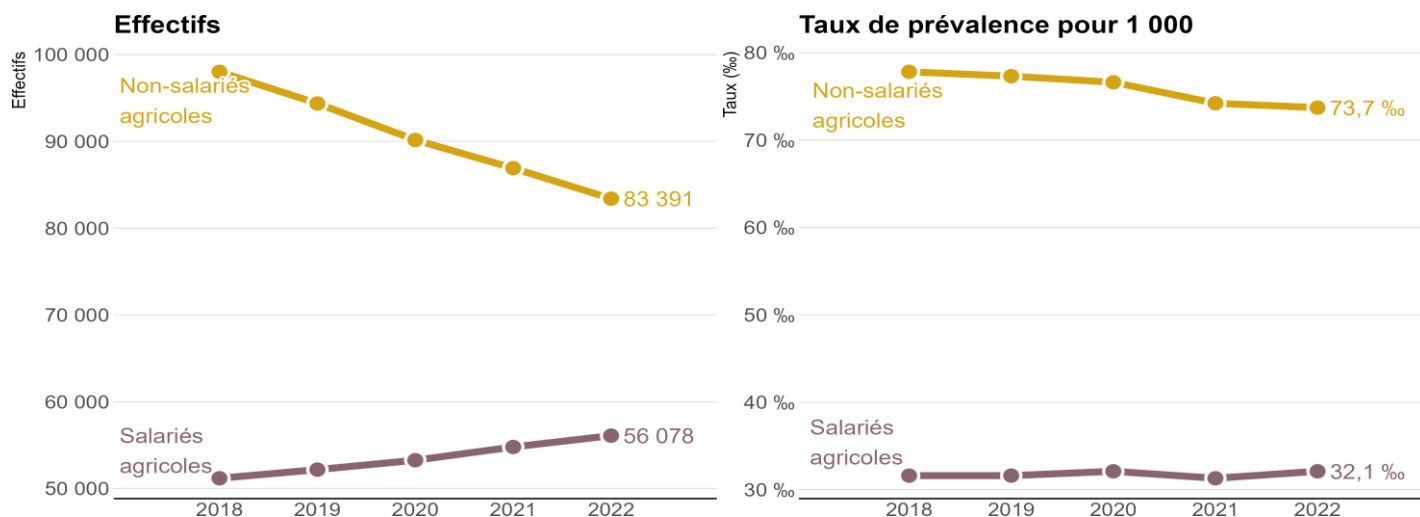
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





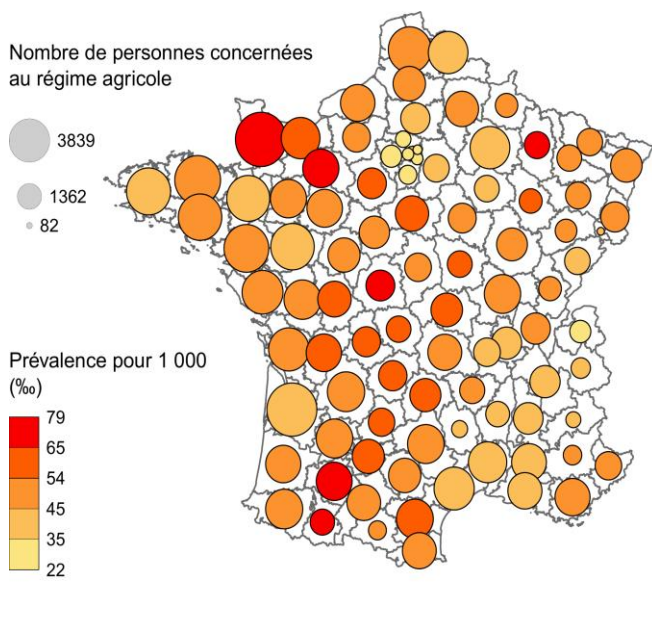
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



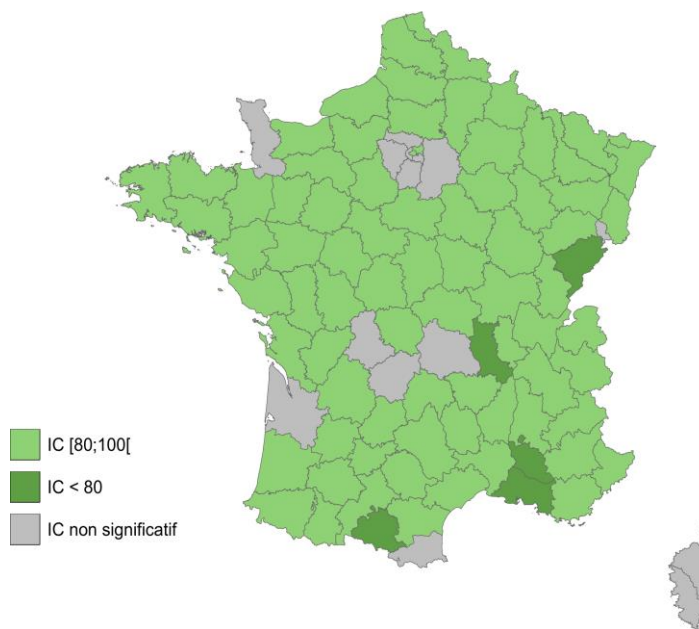
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie coronaire (MCV\_SCO\_CAT) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu et maladie coronaire chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



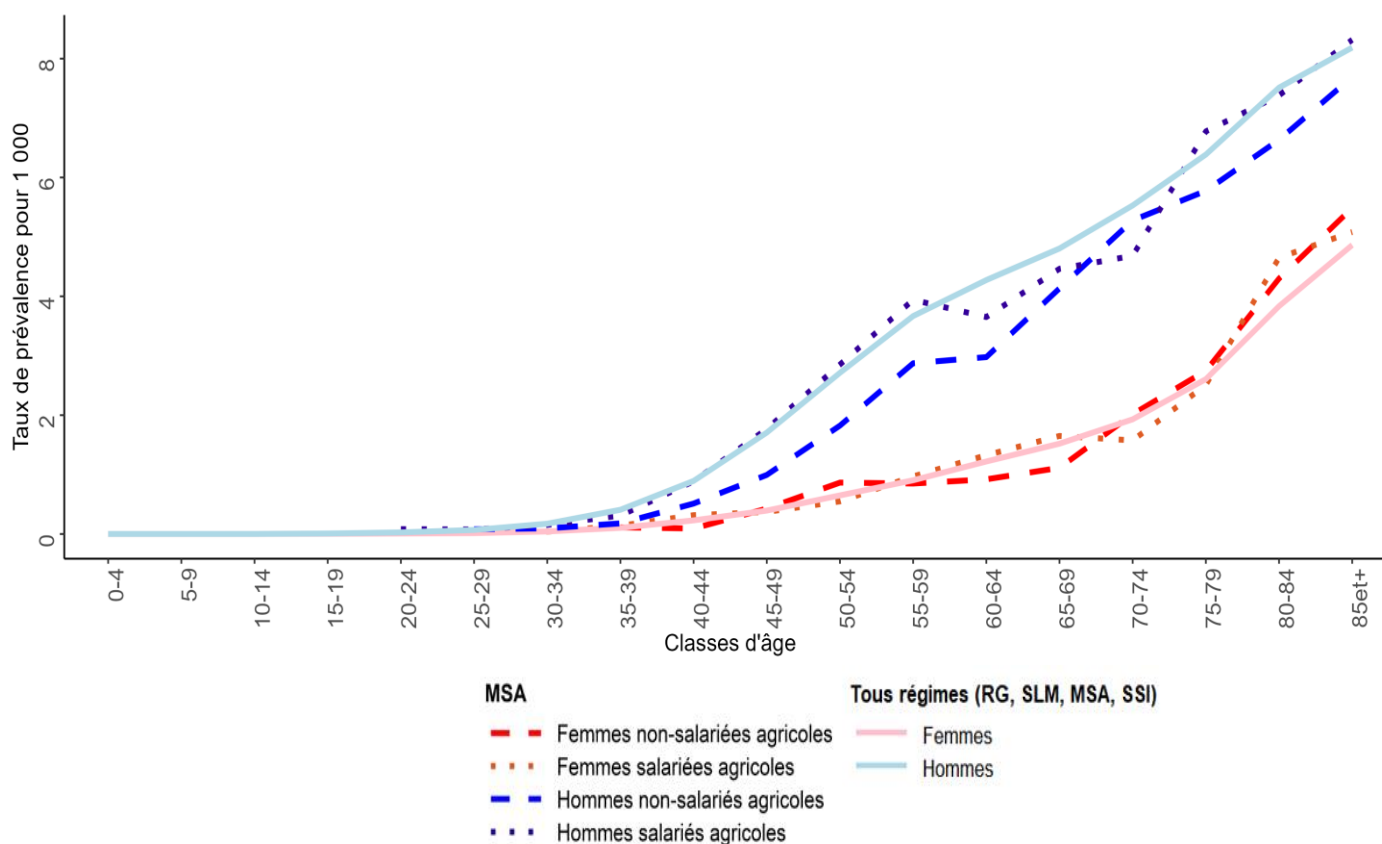
## Syndrome coronaire aigu

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 6 163
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 4,24 %
- Taux de prévalence : 2,1 ‰
- Âge moyen : 74,4 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 65,7 % / 34,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 5 981

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

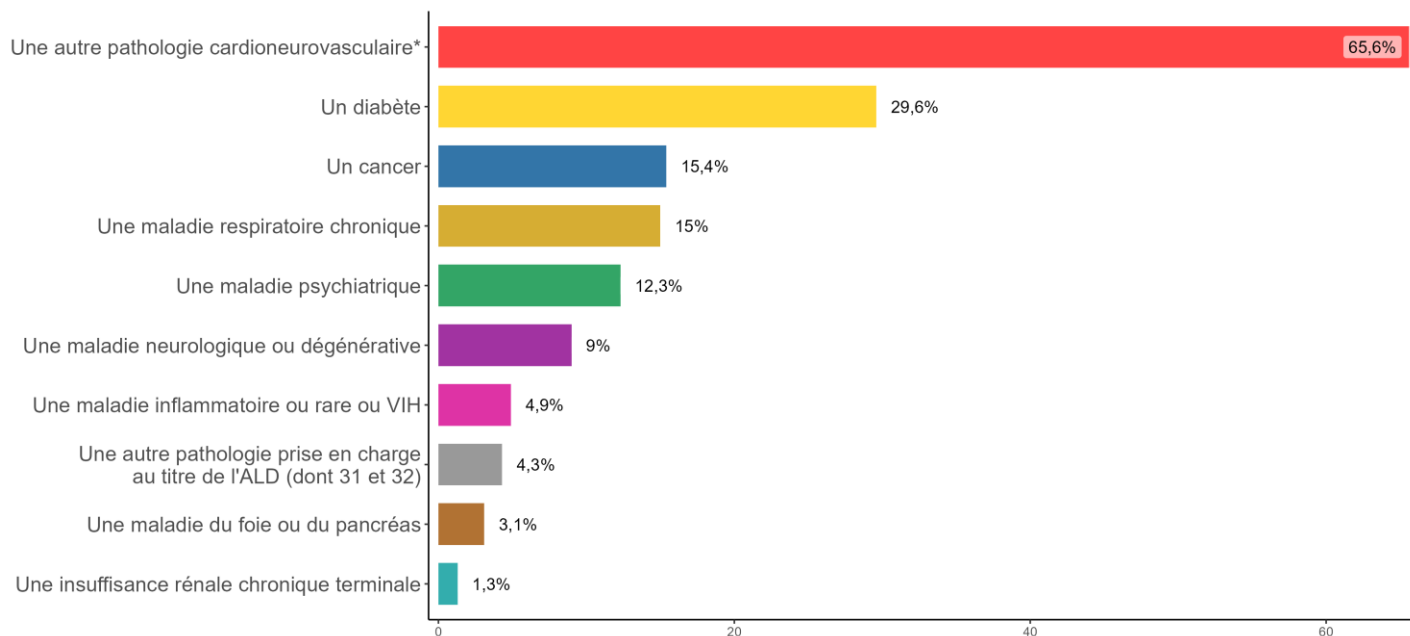


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

84 % des assurés pris en charge pour *Syndrome coronaire aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 42,5 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 26,6 % Insuffisance cardiaque chronique ; 17,8 % Maladie valvulaire ; 10,3 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 9,4 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 7,8 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 3 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,4 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aigüe ; 0 % Maladie coronaire chronique.

## Indices comparatifs\* et coût

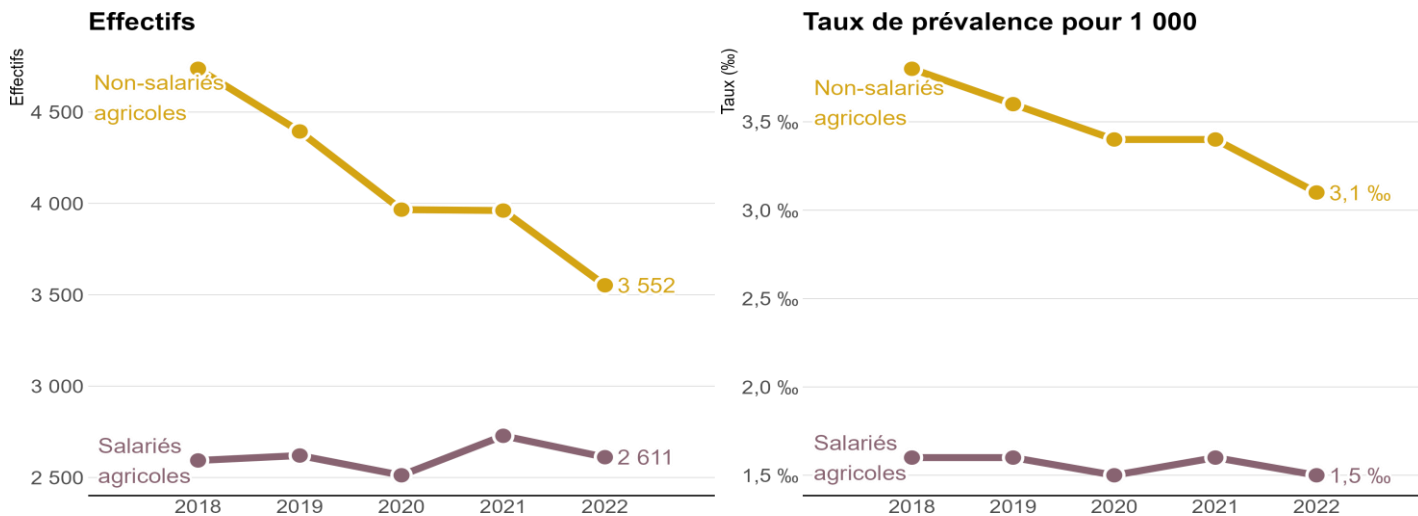
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	3 552	93,9	***	6 163	75 006 735€
Salariés	2 611	98,4	Non significatif		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



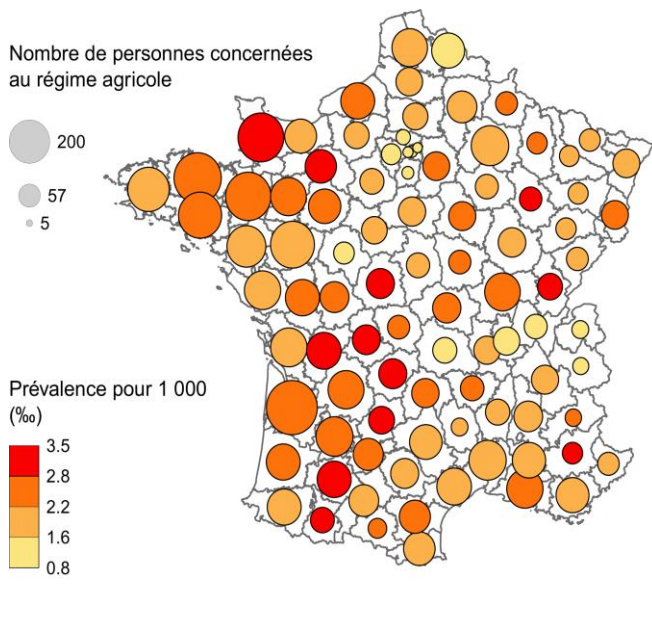
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



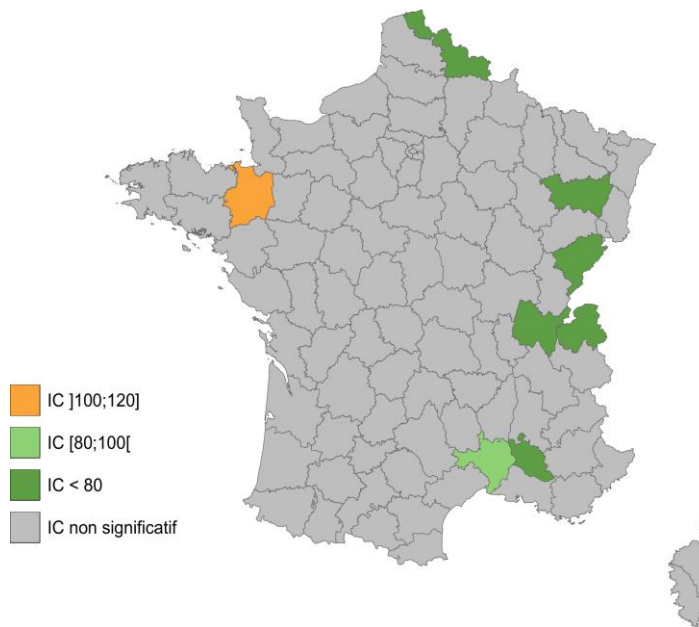
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Syndrome coronaire aigu (MCV\_SCO\_AIG) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour cardiopathie ischémique aiguë (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



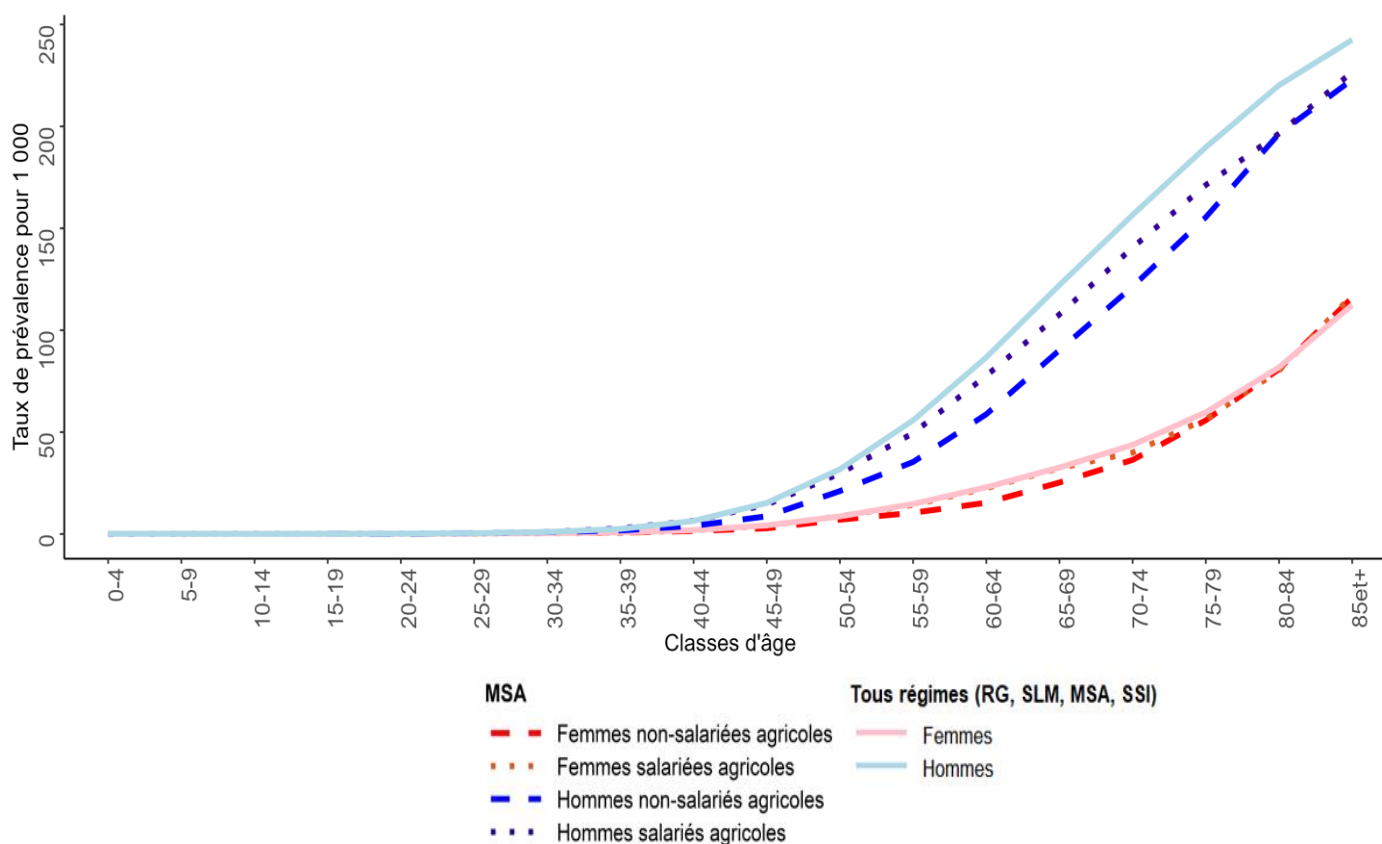
## Maladie coronaire chronique

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 133 306
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 1,54 %
- Taux de prévalence : 46,3 ‰
- Âge moyen : 77,3 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 68,5 % / 31,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 20 033

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

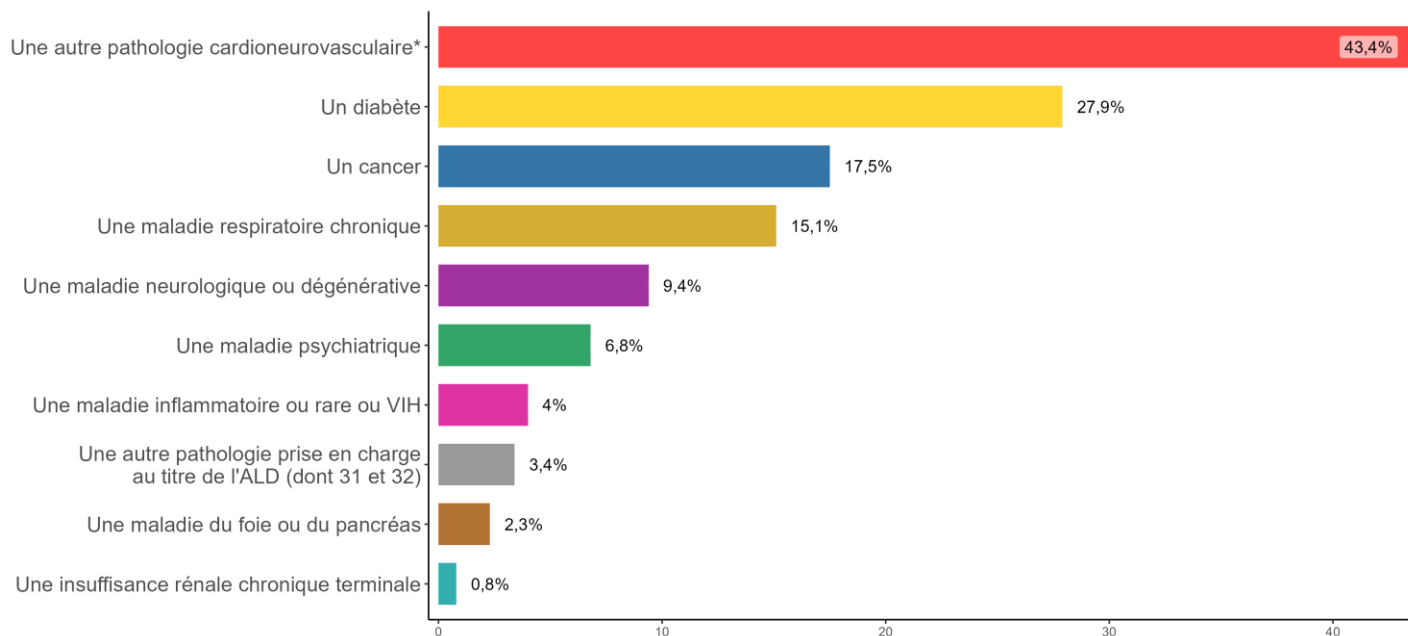


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,4 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 23,6 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,1 % Maladie valvulaire ; 9 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,2 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 4,8 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 3,7 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,2 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3 % Embolie pulmonaire aigüe ; 0 % Syndrome coronaire aigu.

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	79 839	87,1	***	133 306	289 160 667€
Salariés	53 467	92,2	***		

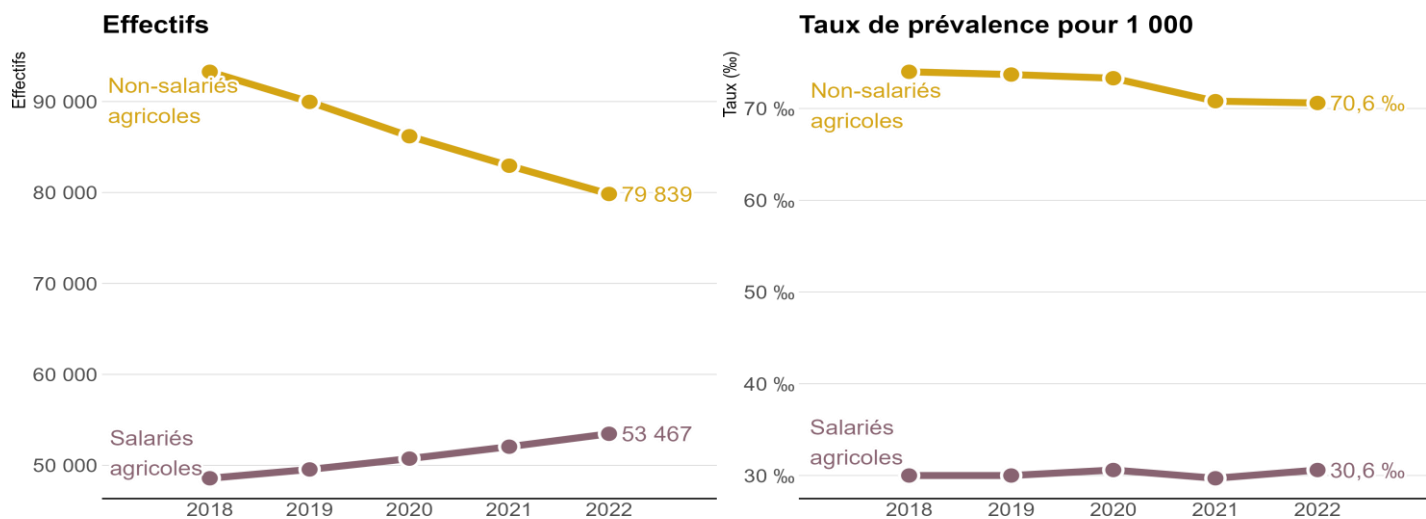
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





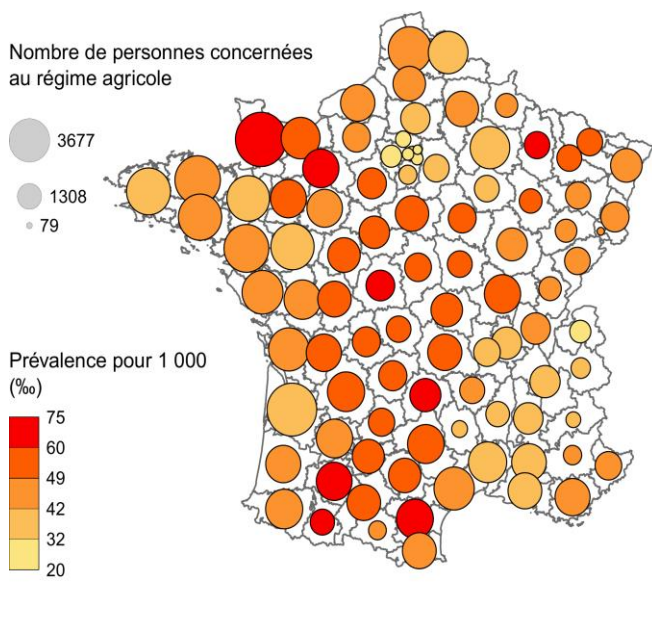
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



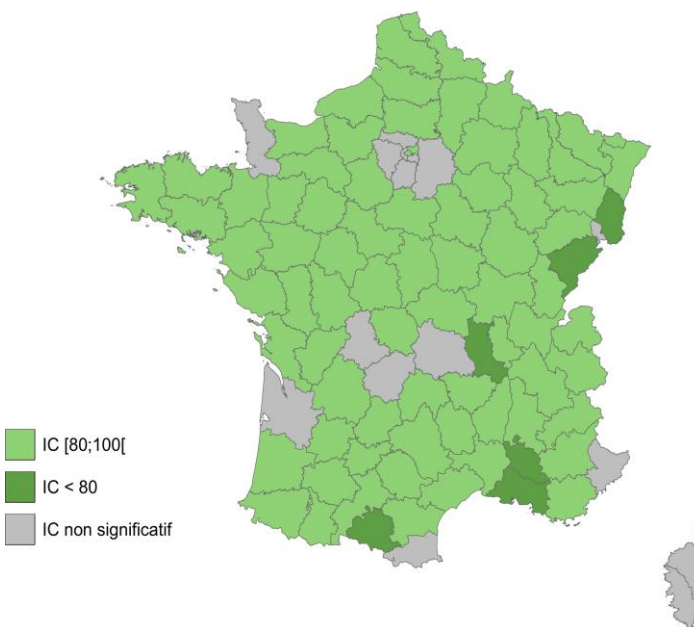
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie coronaire chronique (MCV\_SCO\_CHR) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour ces mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA)), (et sans hospitalisation pour syndrome coronaire aigu au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



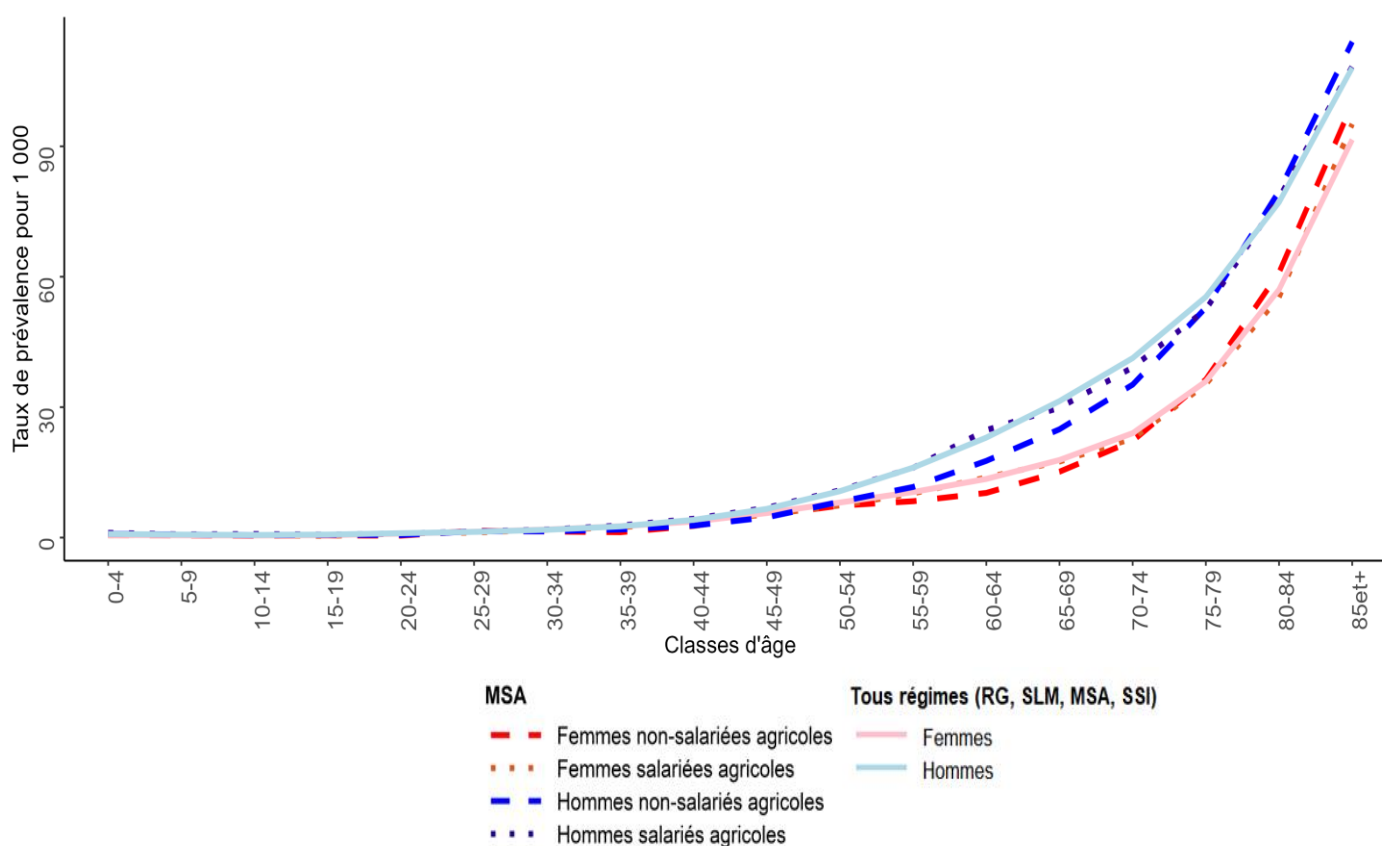
## Accident vasculaire cérébral

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 67 409
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,97 %
- Taux de prévalence : 23,4 ‰
- Âge moyen : 79,1 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,4 % / 48,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 15 383

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

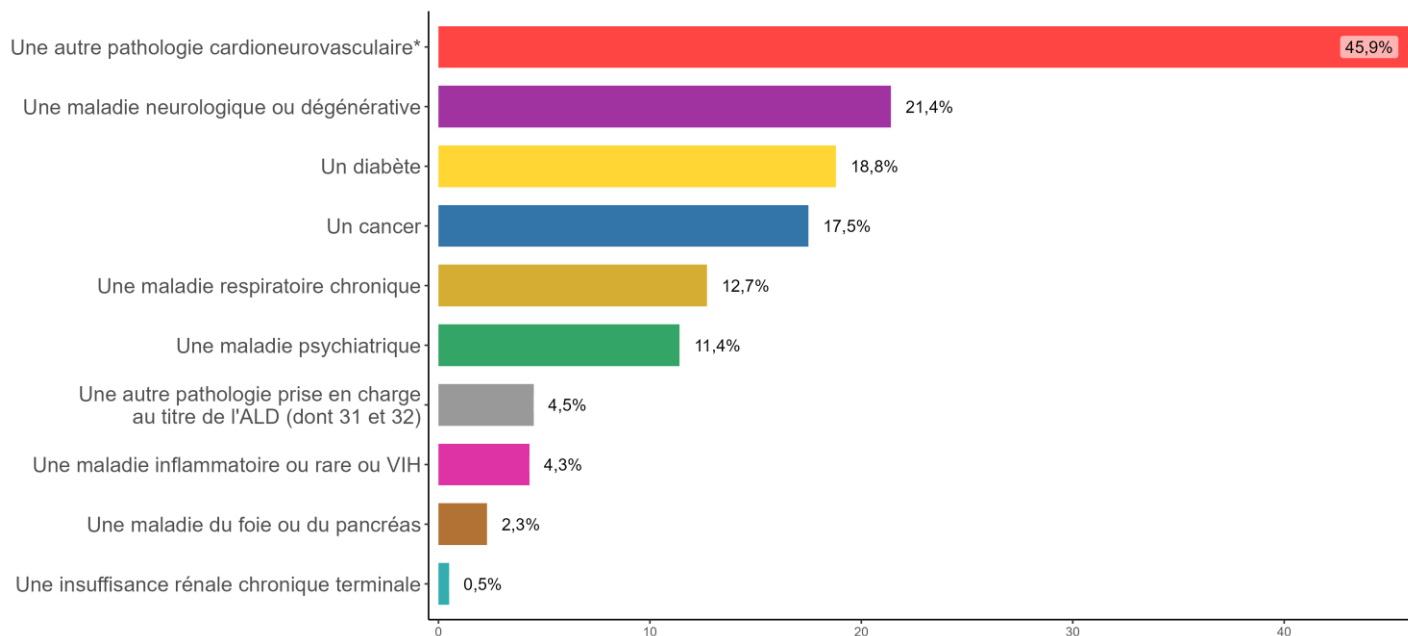


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,8 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 27,3 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 14,5 % Maladie coronaire chronique ; 10,3 % Insuffisance cardiaque chronique ; 7,2 % Maladie valvulaire ; 6,6 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 3,9 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,4 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 0,8 % Syndrome coronaire aigu ; 0,5 % Embolie pulmonaire aigüe.

## Indices comparatifs\* et coût

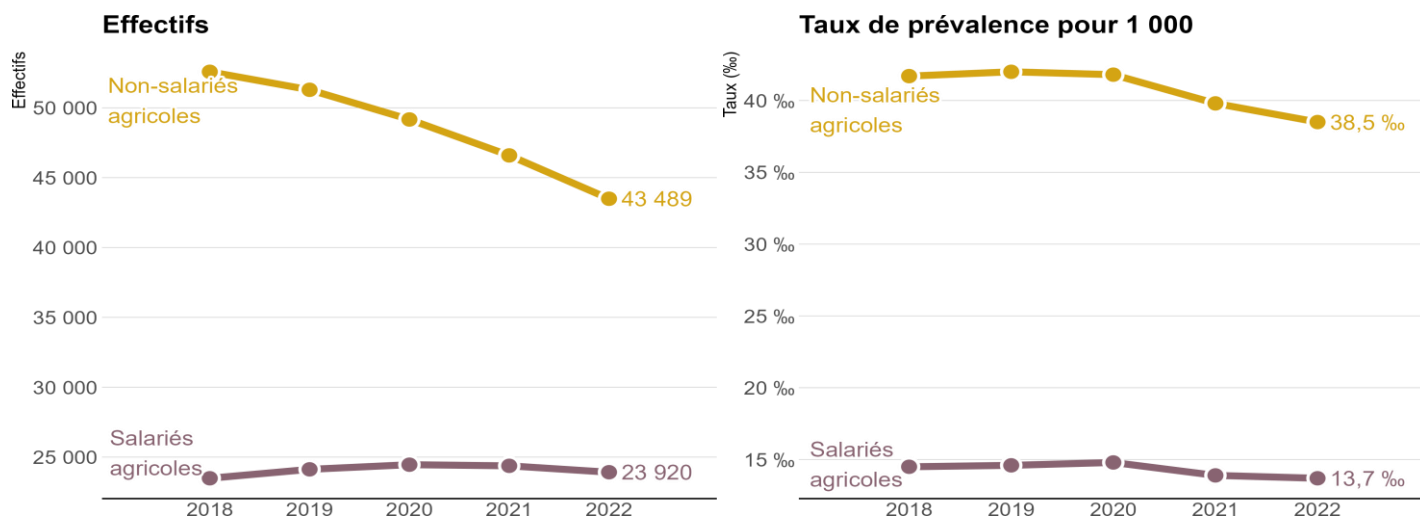
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	43 489	100,4	Non significatif	67 409	348 862 137€
Salariés	23 920	99,4	Non significatif		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



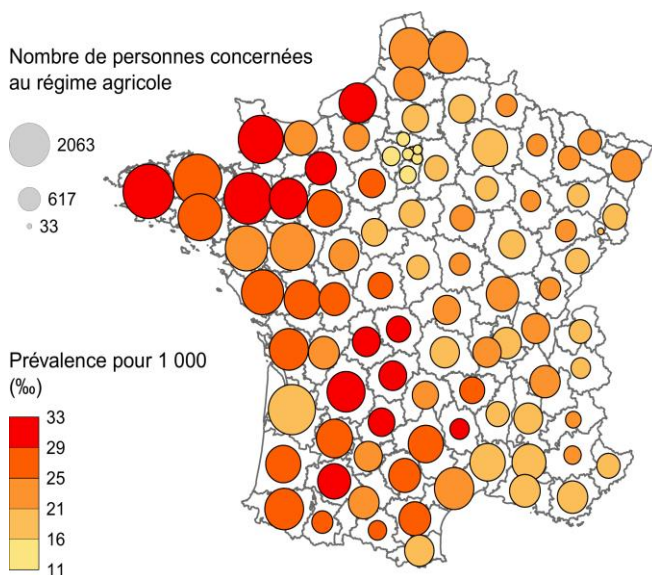
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



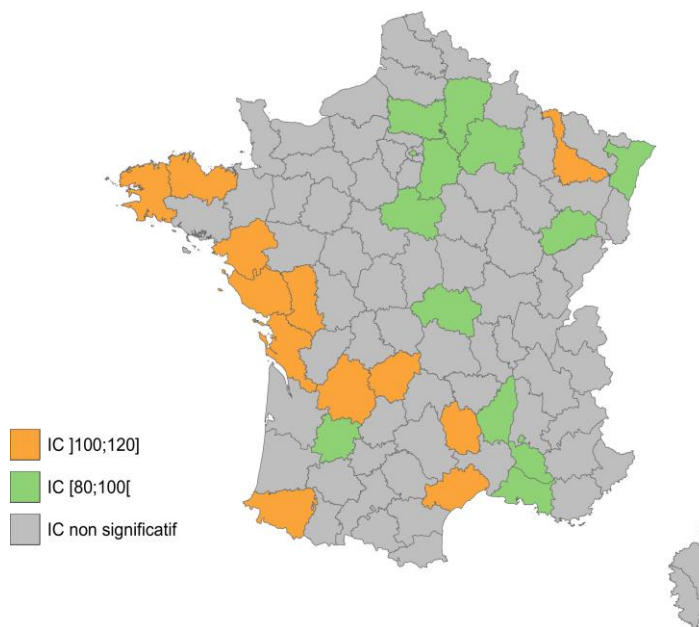
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Accident vasculaire cérébral (MCV\_AVC\_CAT) :

*Regroupement des pathologies accident vasculaire cérébral aigu et séquelle d'accident vasculaire cérébral*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



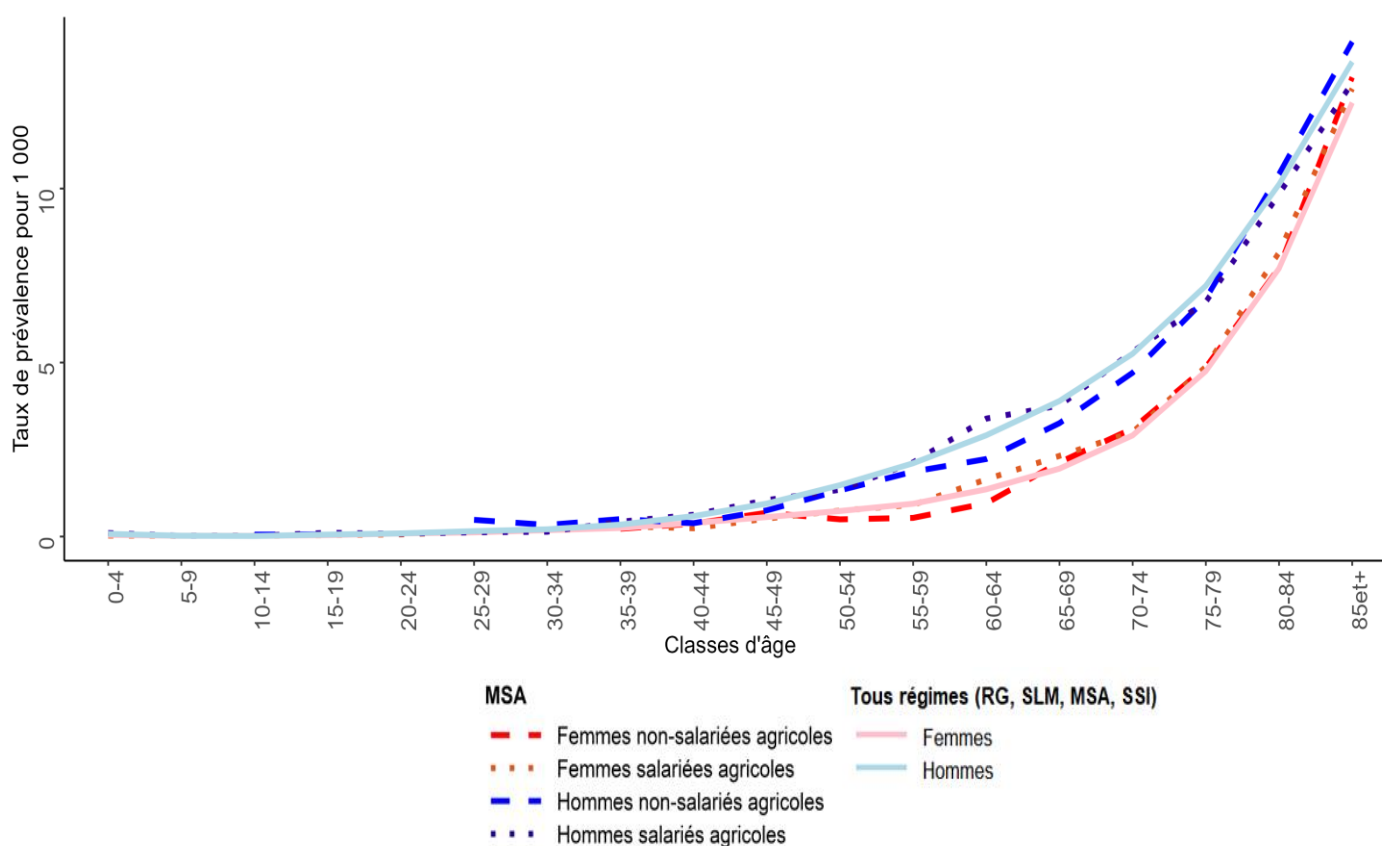
## Accident vasculaire cérébral aigu

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 8 725
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 4,61 %
- Taux de prévalence : 3 ‰
- Âge moyen : 79,3 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,3 % / 48,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 8 430

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

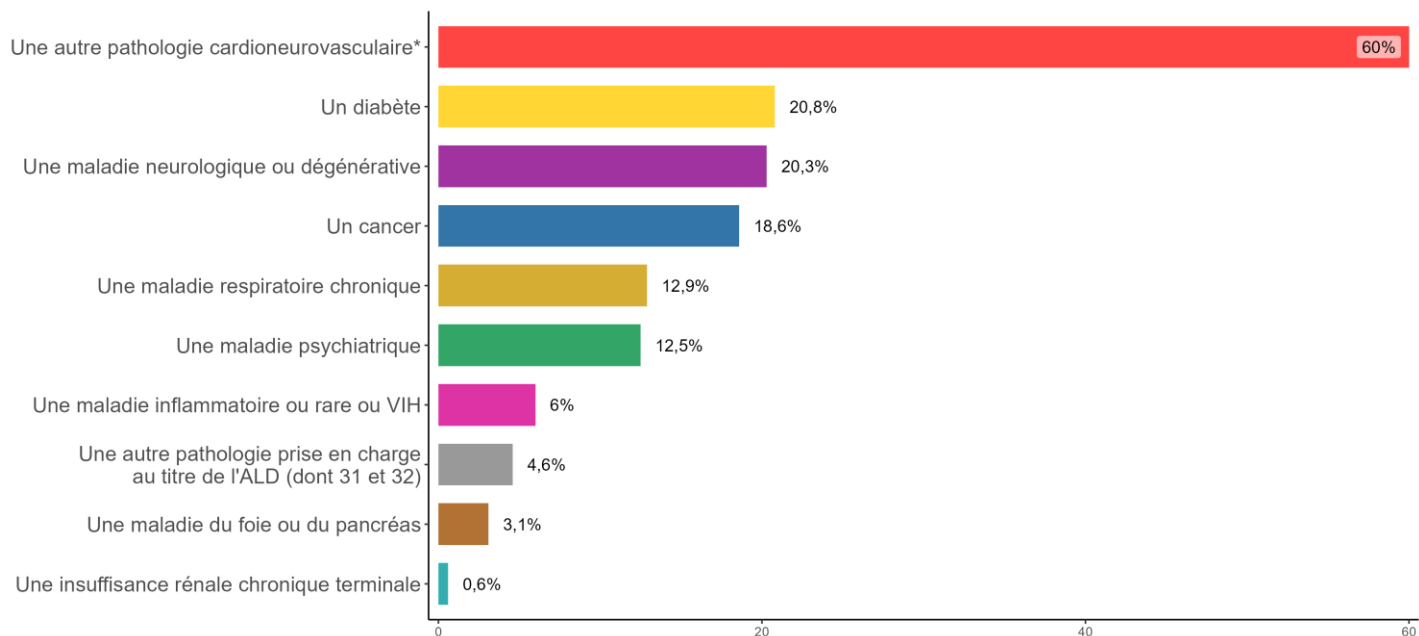


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

83,9 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 42,6 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 17,8 % Maladie coronaire chronique ; 13,6 % Insuffisance cardiaque chronique ; 11 % Maladie valvulaire ; 8,3 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 3,9 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,3 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 1 % Syndrome coronaire aigu ; 0,7 % Embolie pulmonaire aigüe ; 0 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral.

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	5 670	100,5	Non significatif	8 725	149 537 221€
Salariés	3 055	101,6	Non significatif		

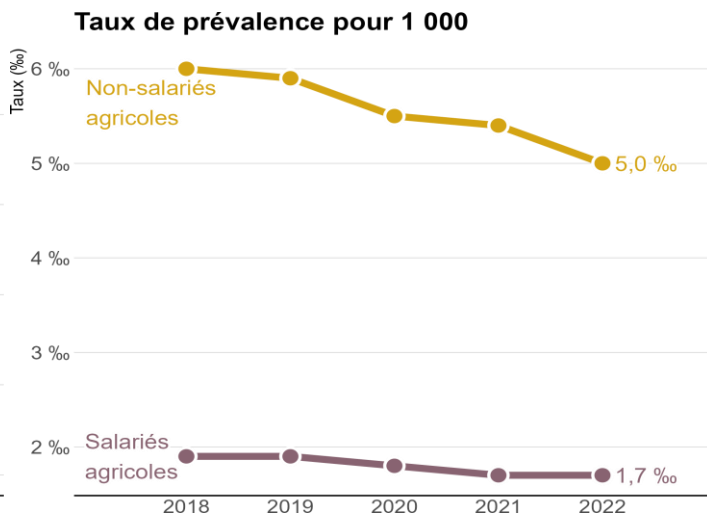
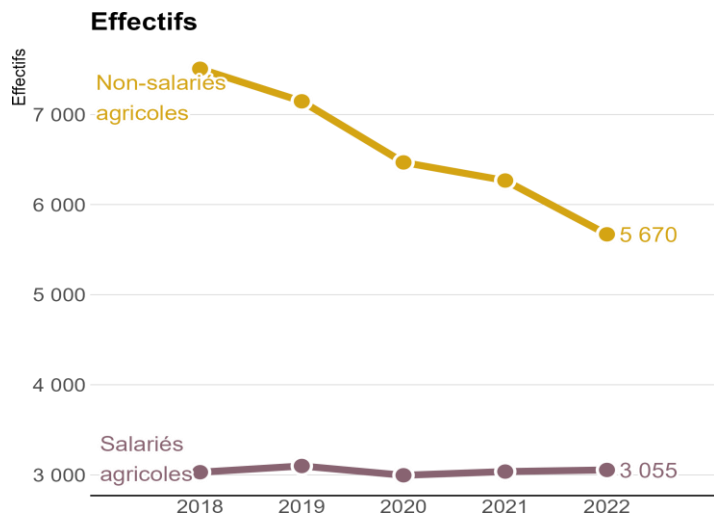
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





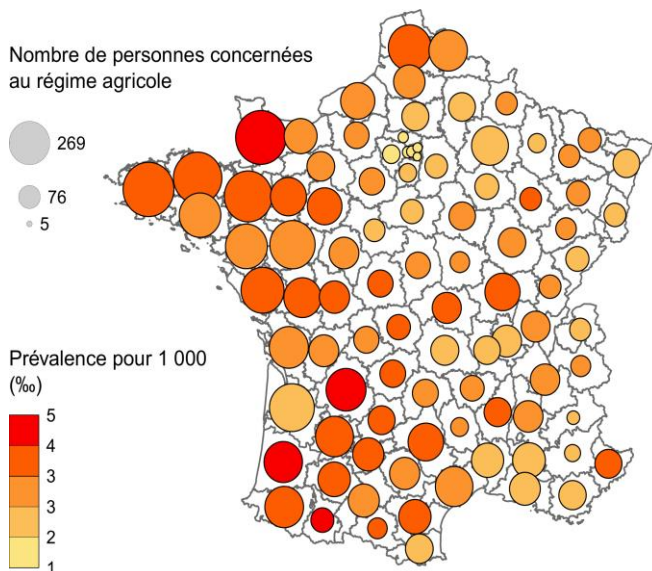
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



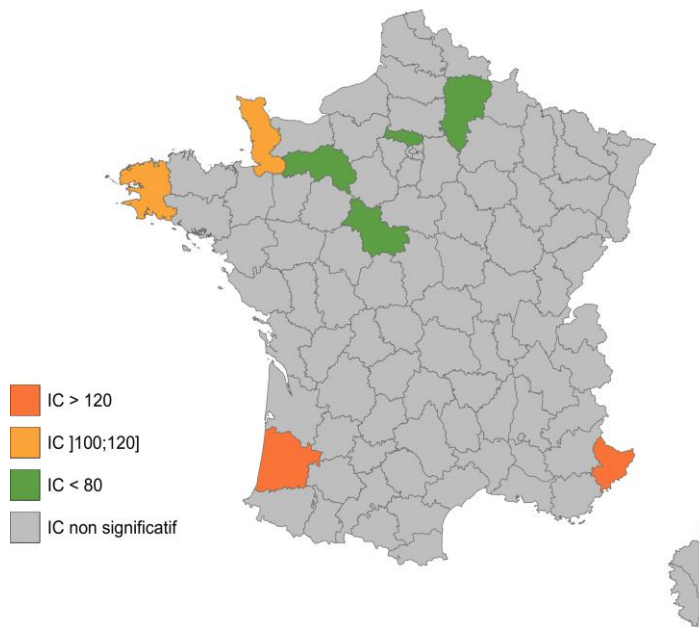
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Accident vasculaire cérébral aigu (MCV\_AVC\_AIG) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour maladies cérébrovasculaires aiguës (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale)), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral. L'épisode aigu d'AVC prime sur la séquelle d'accident vasculaire cérébral*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



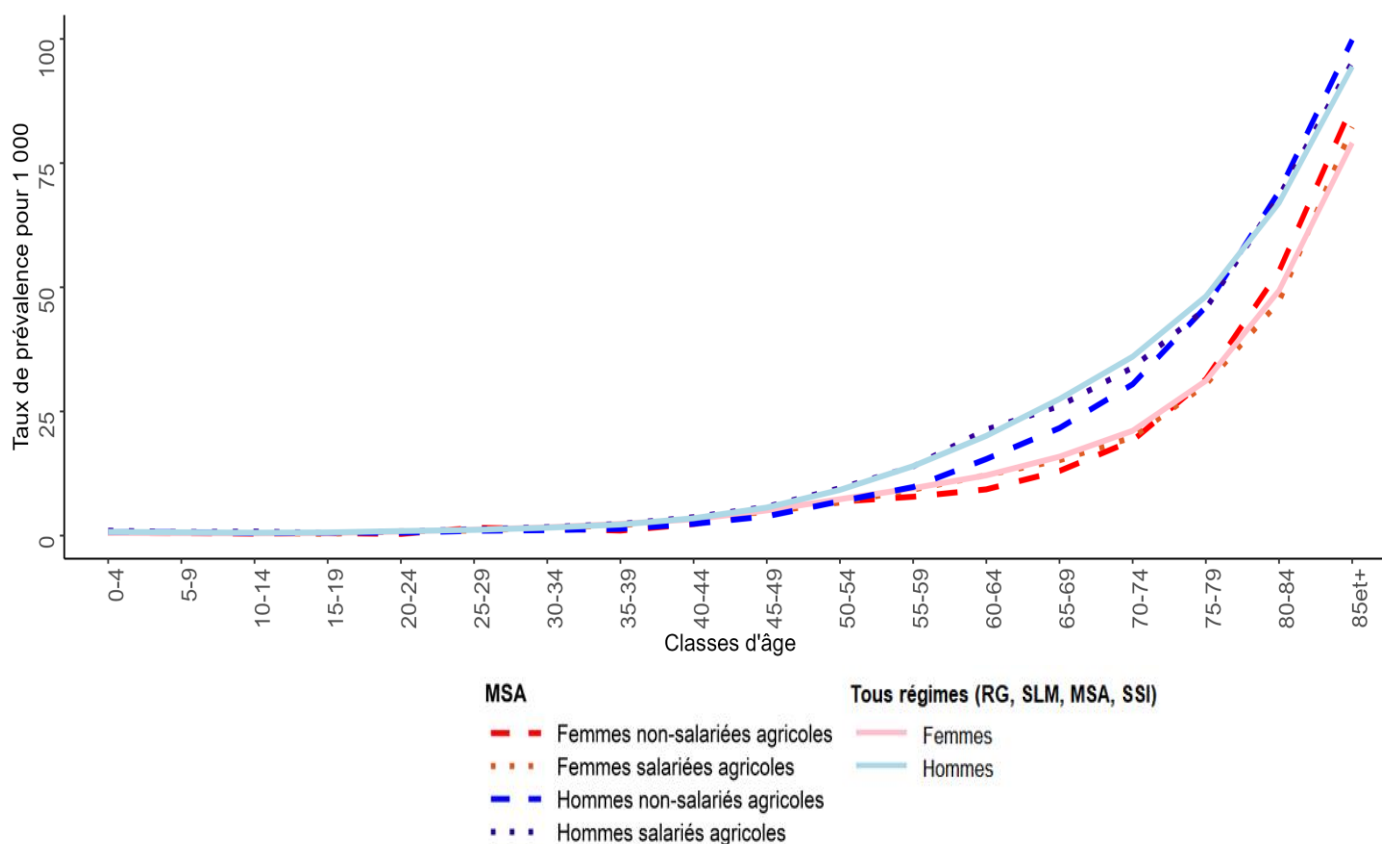
## Séquelle d'accident vasculaire cérébral

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 58 684
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,72 %
- Taux de prévalence : 20,4 ‰
- Âge moyen : 79,1 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,4 % / 48,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 14 197

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

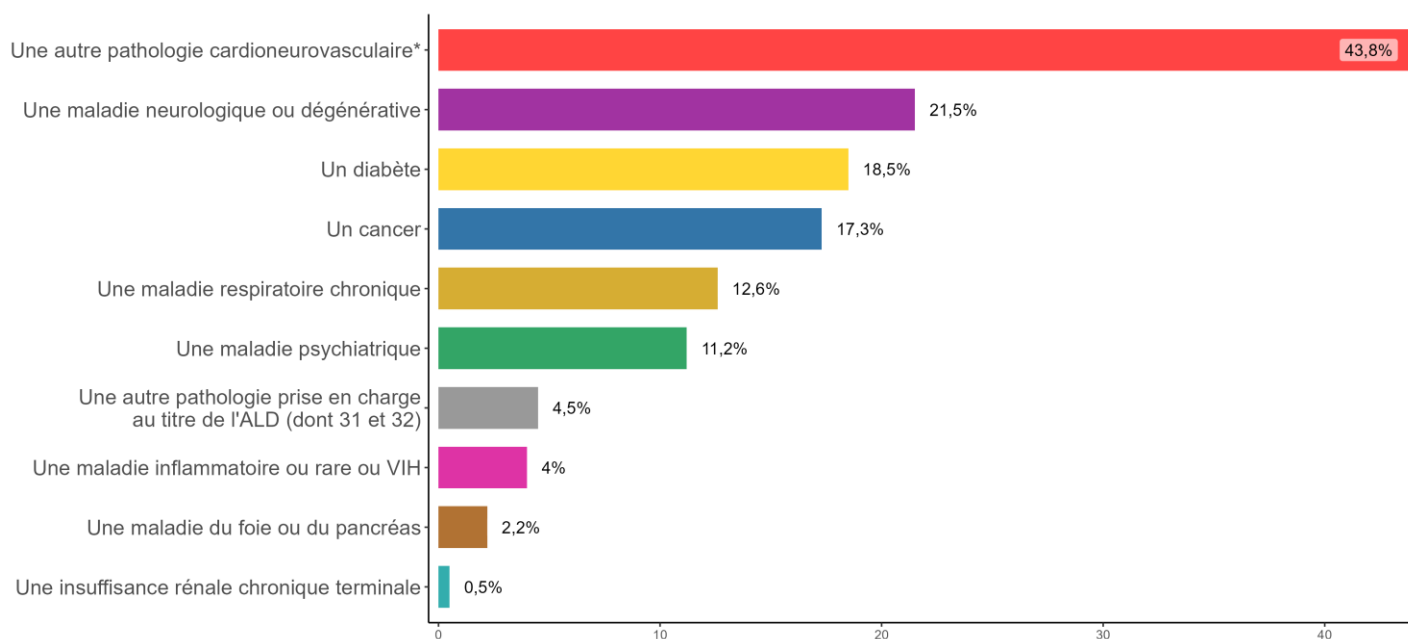


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,6 % des assurés pris en charge pour *Séquelle d'accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 25,1 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 14 % Maladie coronaire chronique ; 9,8 % Insuffisance cardiaque chronique ; 6,6 % Maladie valvulaire ; 6,4 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 3,9 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,4 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 0,8 % Syndrome coronaire aigü ; 0,4 % Embolie pulmonaire aigüe ; 0 % Accident vasculaire cérébral aigü.

## Indices comparatifs\* et coût

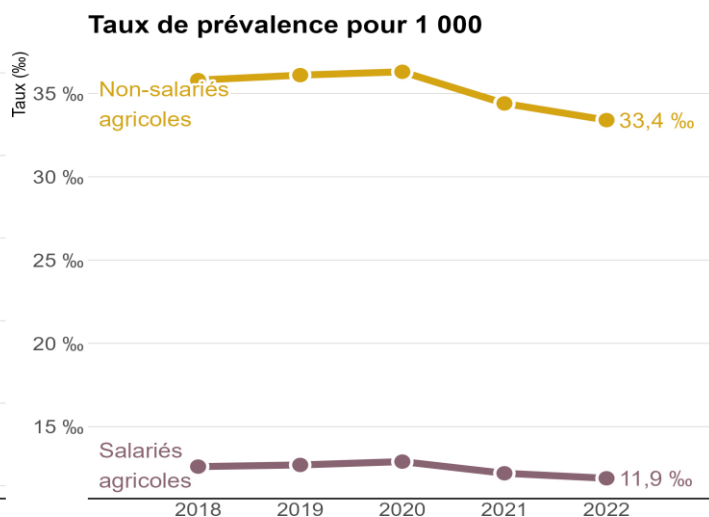
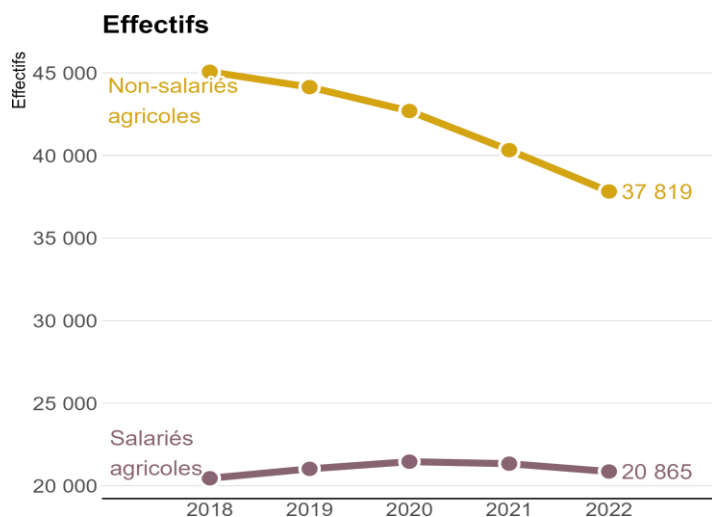
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	37 819	100,4	Non significatif	58 684	199 324 916€
Salariés	20 865	99,1	Non significatif		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



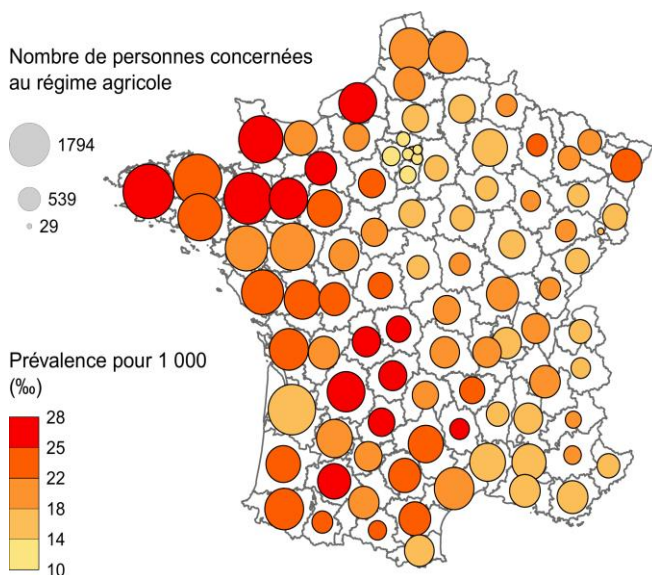
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



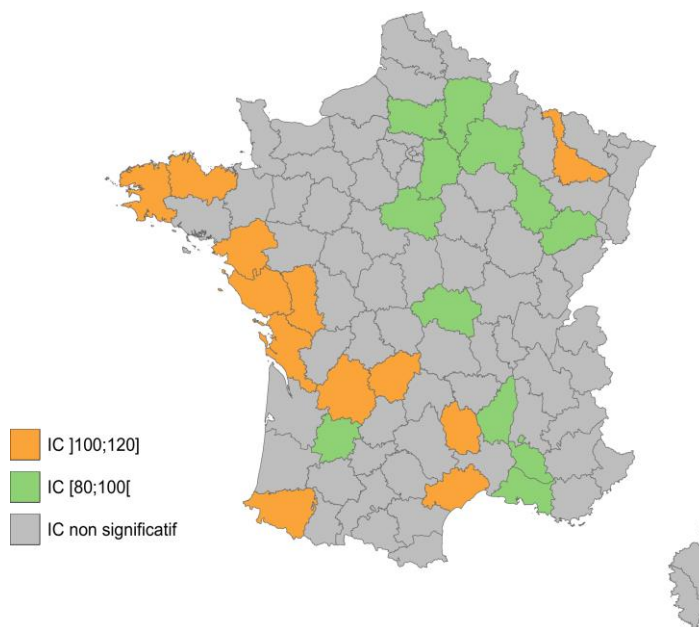
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Séquelle d'accident vasculaire cérébral (MCV\_AVC\_CHR) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de maladies cérébrovasculaires (hémiplegie incluses), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour maladies cérébrovasculaires, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie cérébrovasculaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA)), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral (et sans hospitalisation pour accident vasculaire cérébral aigu au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



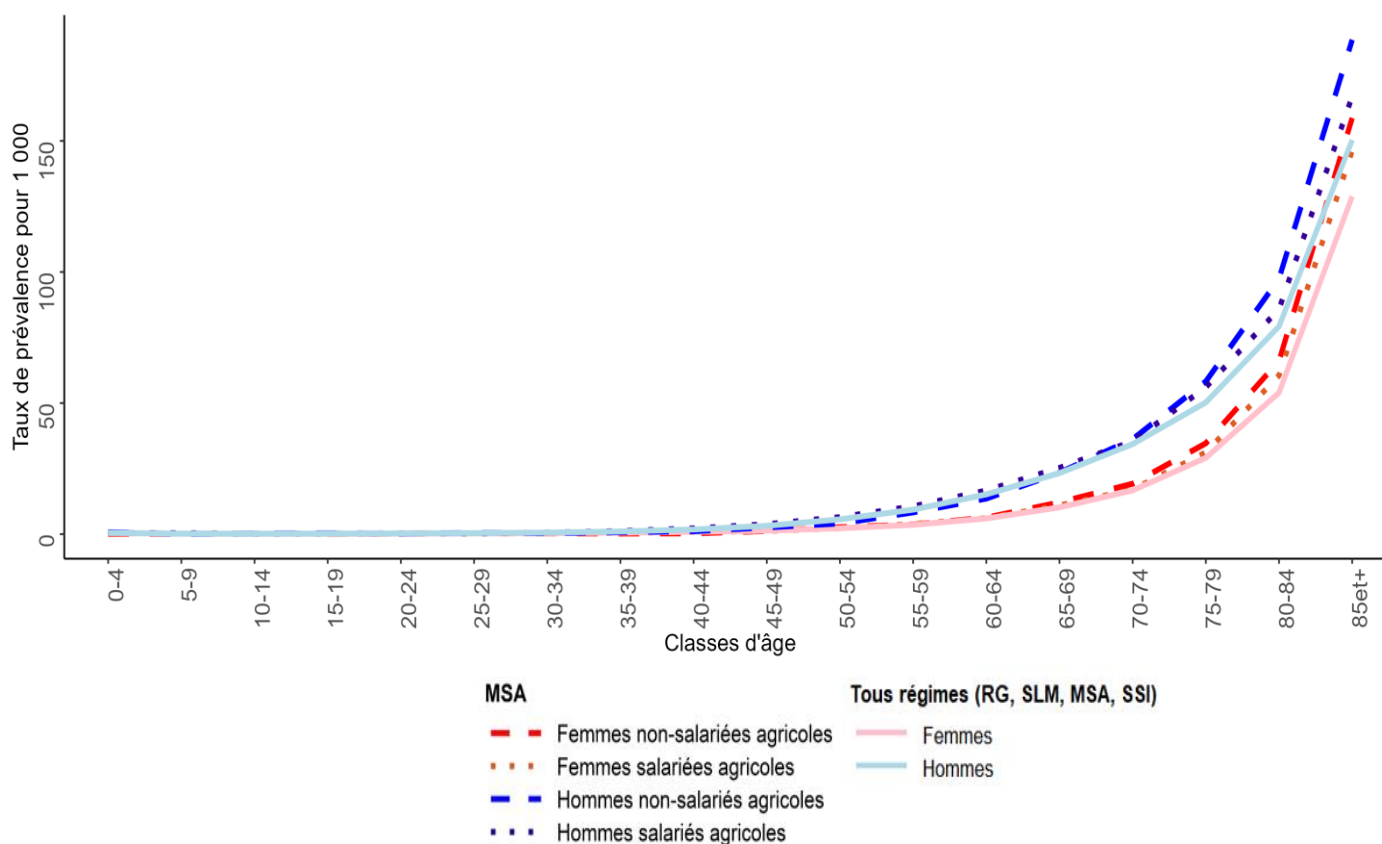
## Insuffisance cardiaque

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 81 252
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 4,79 %
- Taux de prévalence : 28,2 ‰
- Âge moyen : 83,9 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,3 % / 50,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 25 881

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

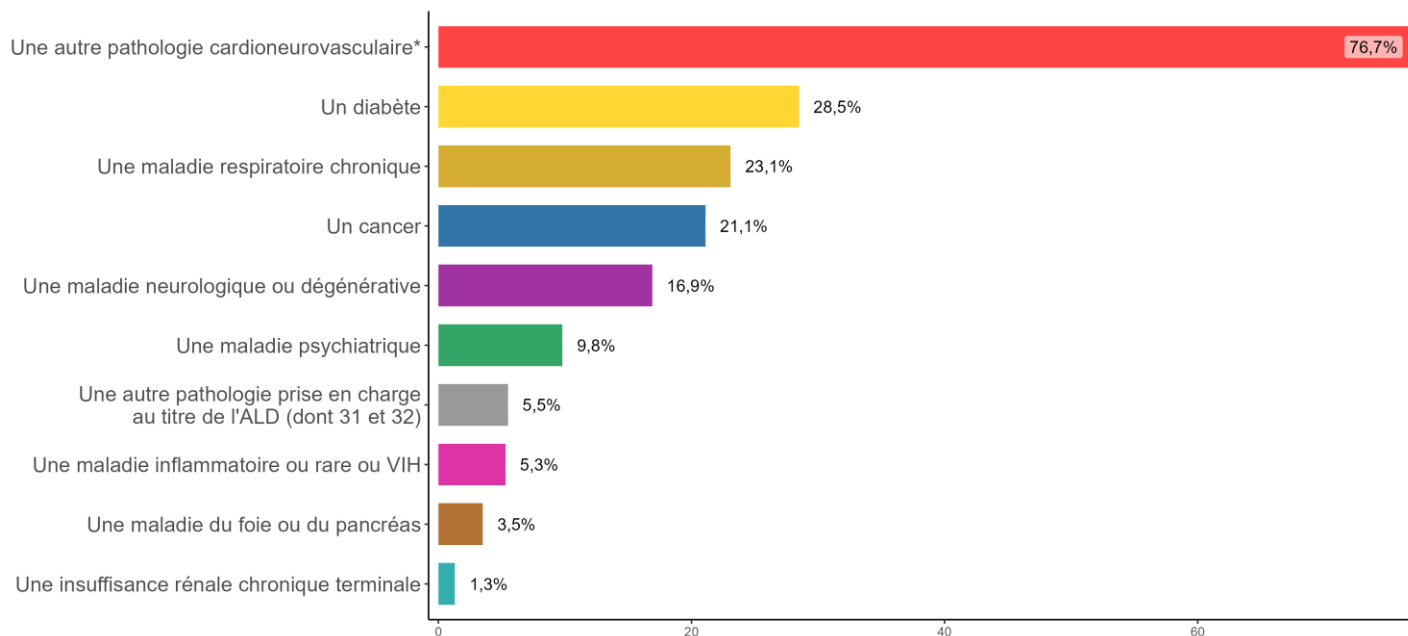


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

92,7 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 54,1 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 27,5 % Maladie coronaire chronique ; 18,5 % Maladie valvulaire ; 9,6 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 9,4 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,5 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,7 % Syndrome coronaire aigu ; 1,8 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,9 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	58 410	120,2	***	81 252	362 966 598€
Salariés	22 842	109,9	***		

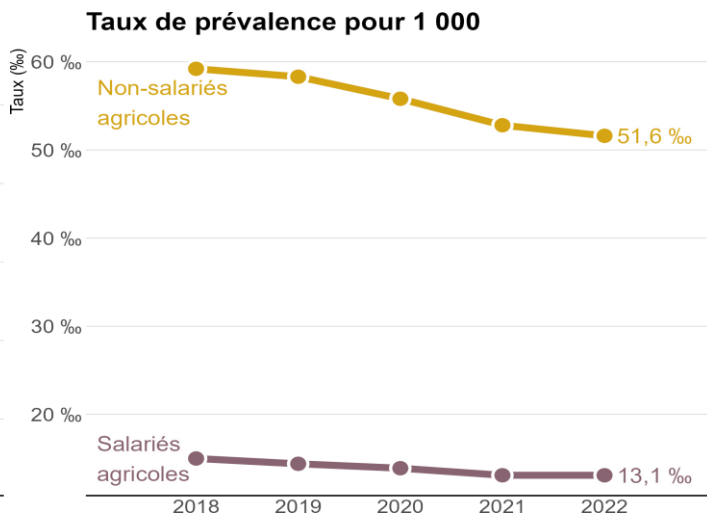
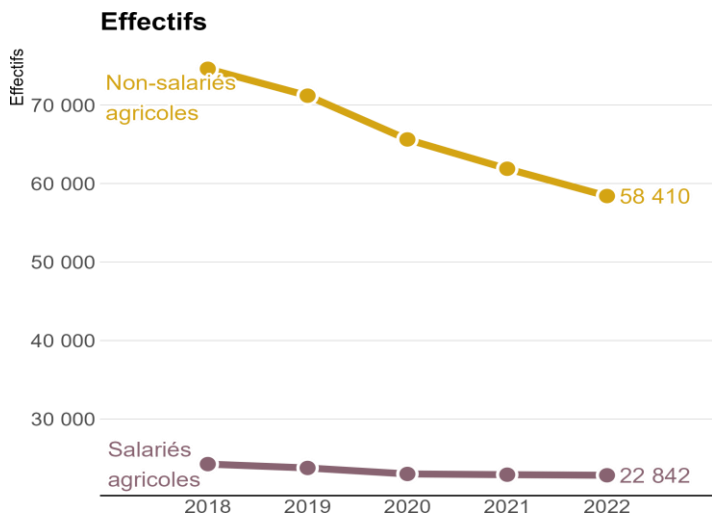
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





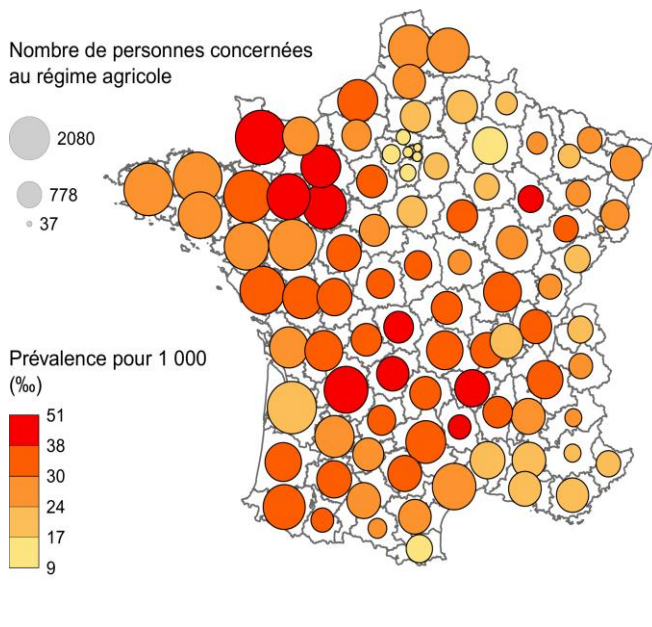
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



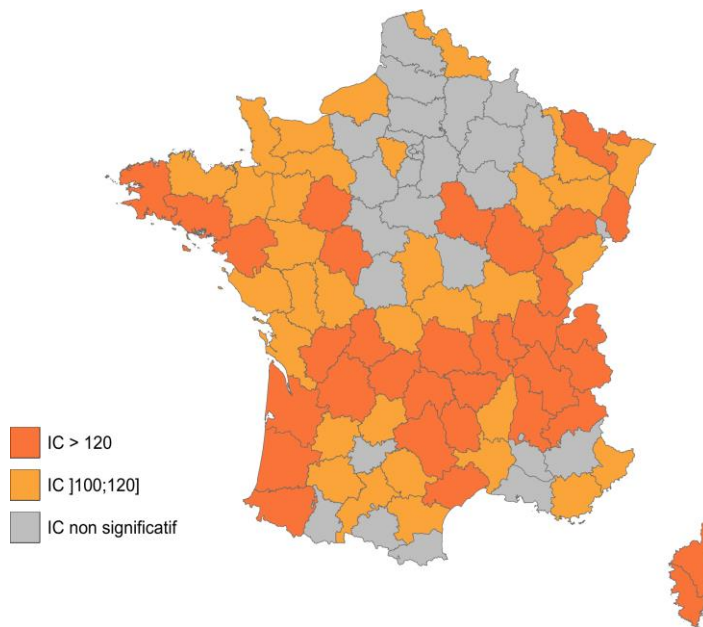
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque (MCV\_ICA\_CAT) :

*Regroupement des pathologies insuffisance cardiaque aiguë et insuffisance cardiaque chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



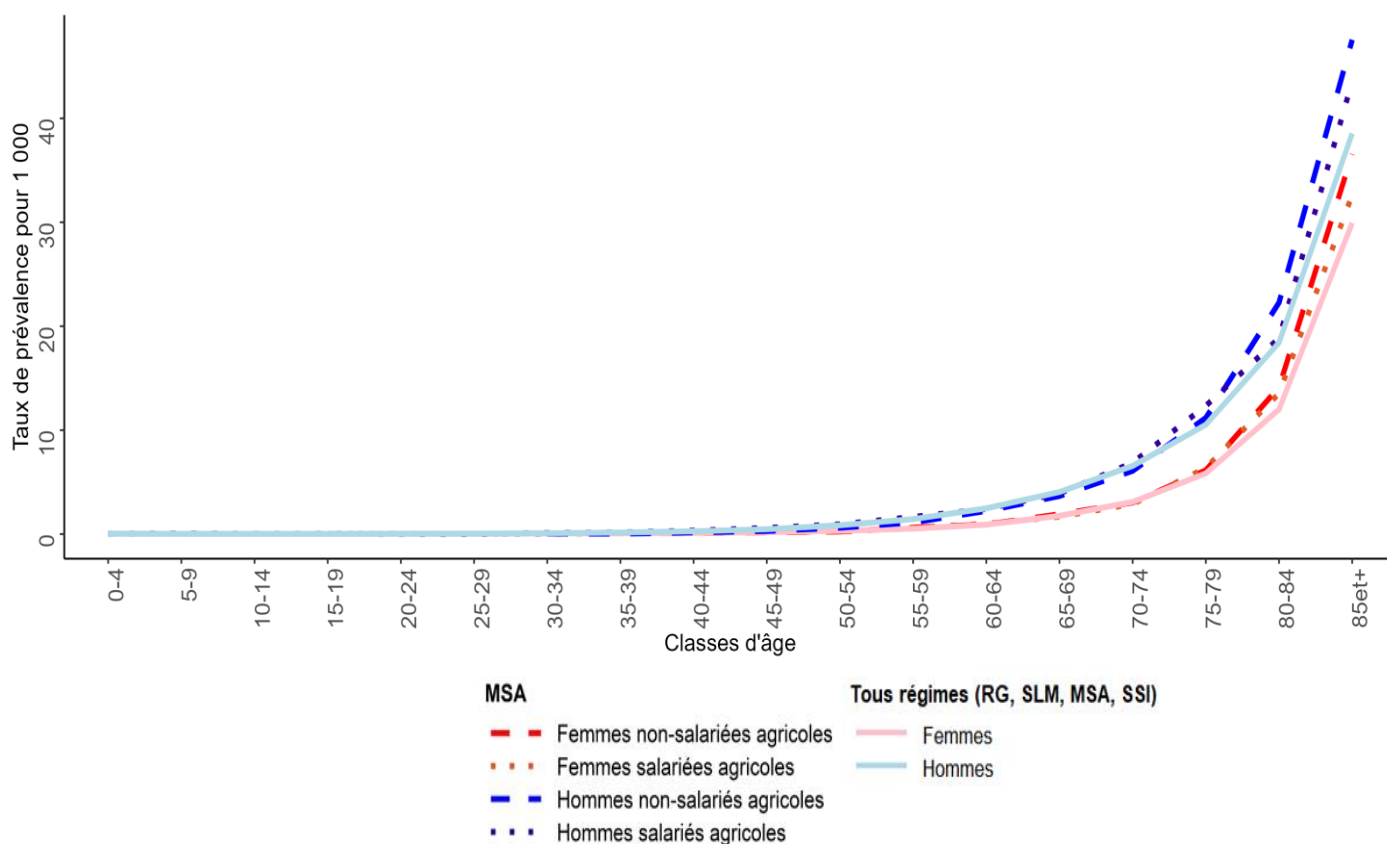
## Insuffisance cardiaque aigüe

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 17 777
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 5,8 %
- Taux de prévalence : 6,2 ‰
- Âge moyen : 85,3 ans – Âge médian : 88 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,4 % / 50,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 15 038

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

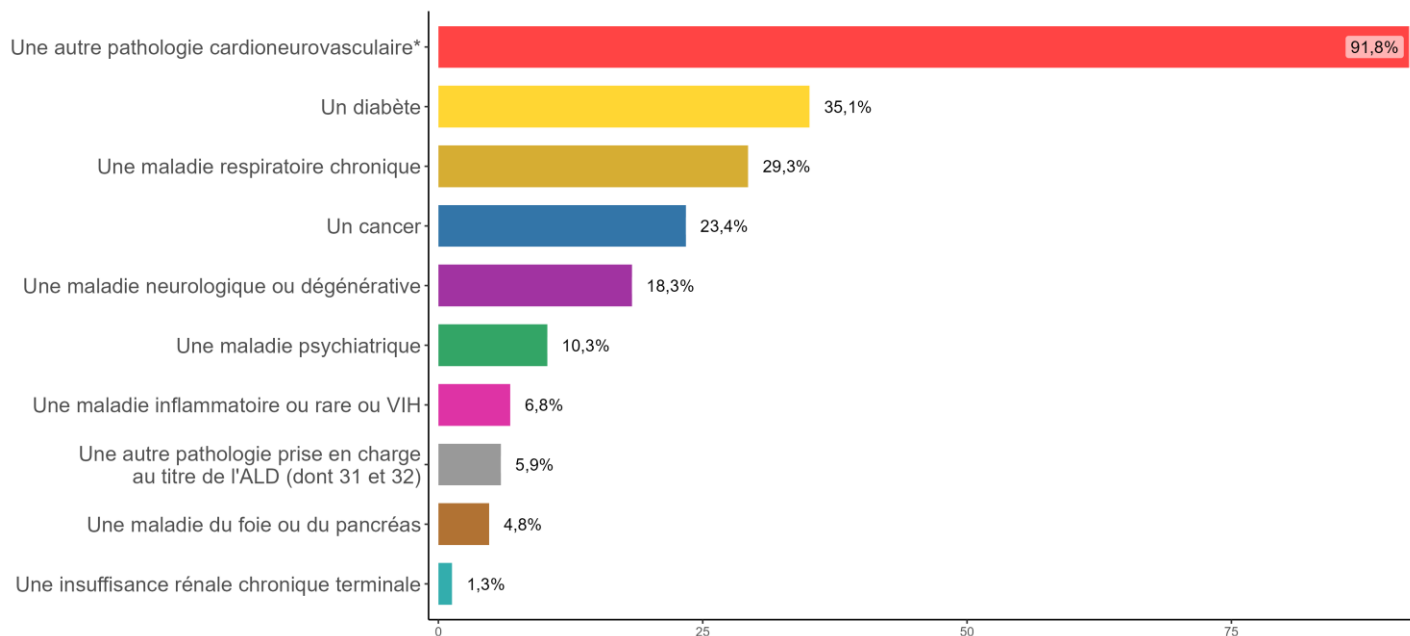


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

98,5 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque aigüe*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 75,7 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 35,9 % Maladie coronaire chronique ; 33 % Maladie valvulaire ; 12,9 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 11,3 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 7,2 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,3 % Syndrome coronaire aigu ; 1,6 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1 % Embolie pulmonaire aigüe ; 0 % Insuffisance cardiaque chronique.

## Indices comparatifs\* et coût

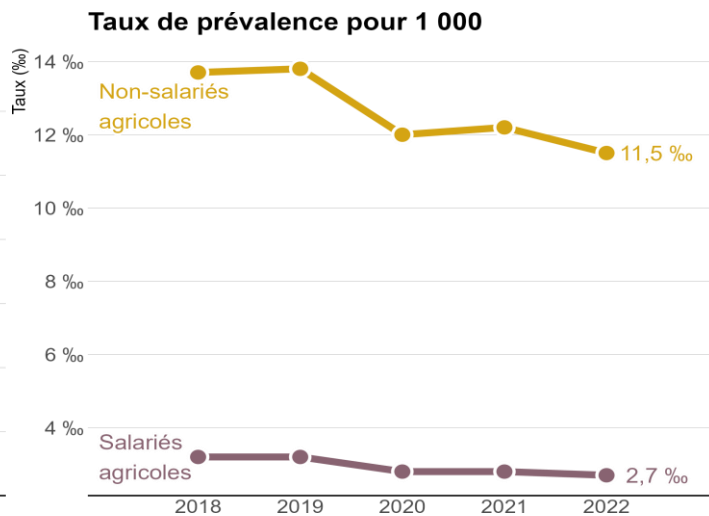
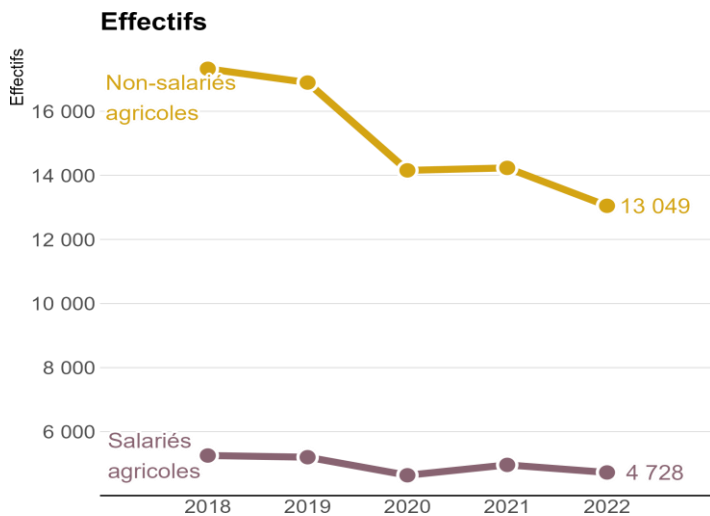
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	13 049	117,8	***	17 777	172 225 719€
Salariés	4 728	108,2	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



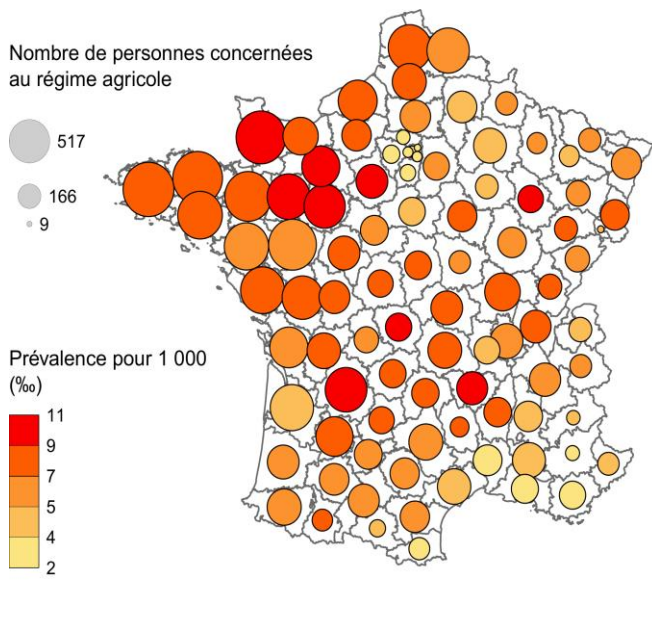
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



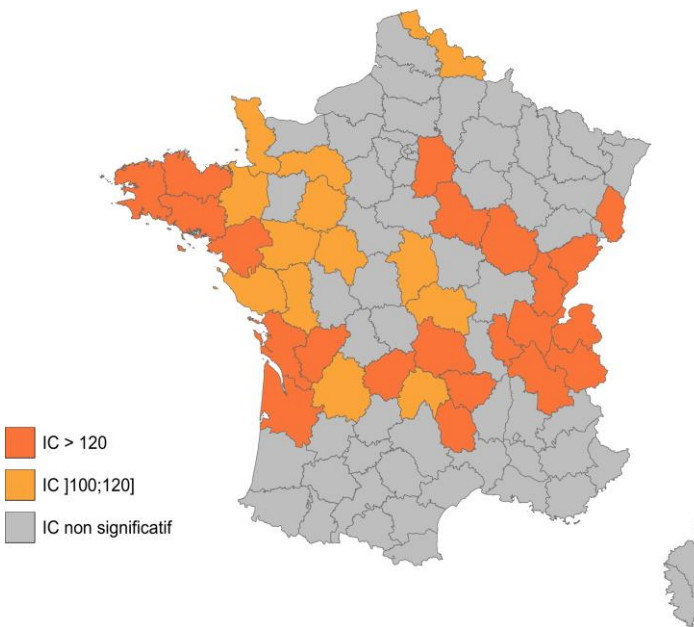
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque aigüe (MCV\_ICA\_AIG) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale)), ou pour complication aigüe, c'est-à-dire pour cardiopathie hypertensive avec IC, cardionéphropathie hypertensive avec IC ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (DP d'un des RUM) avec un diagnostic associé (DA) ou diagnostic relié (DR) d'insuffisance cardiaque. L'épisode aigu d'IC prime sur l'IC chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



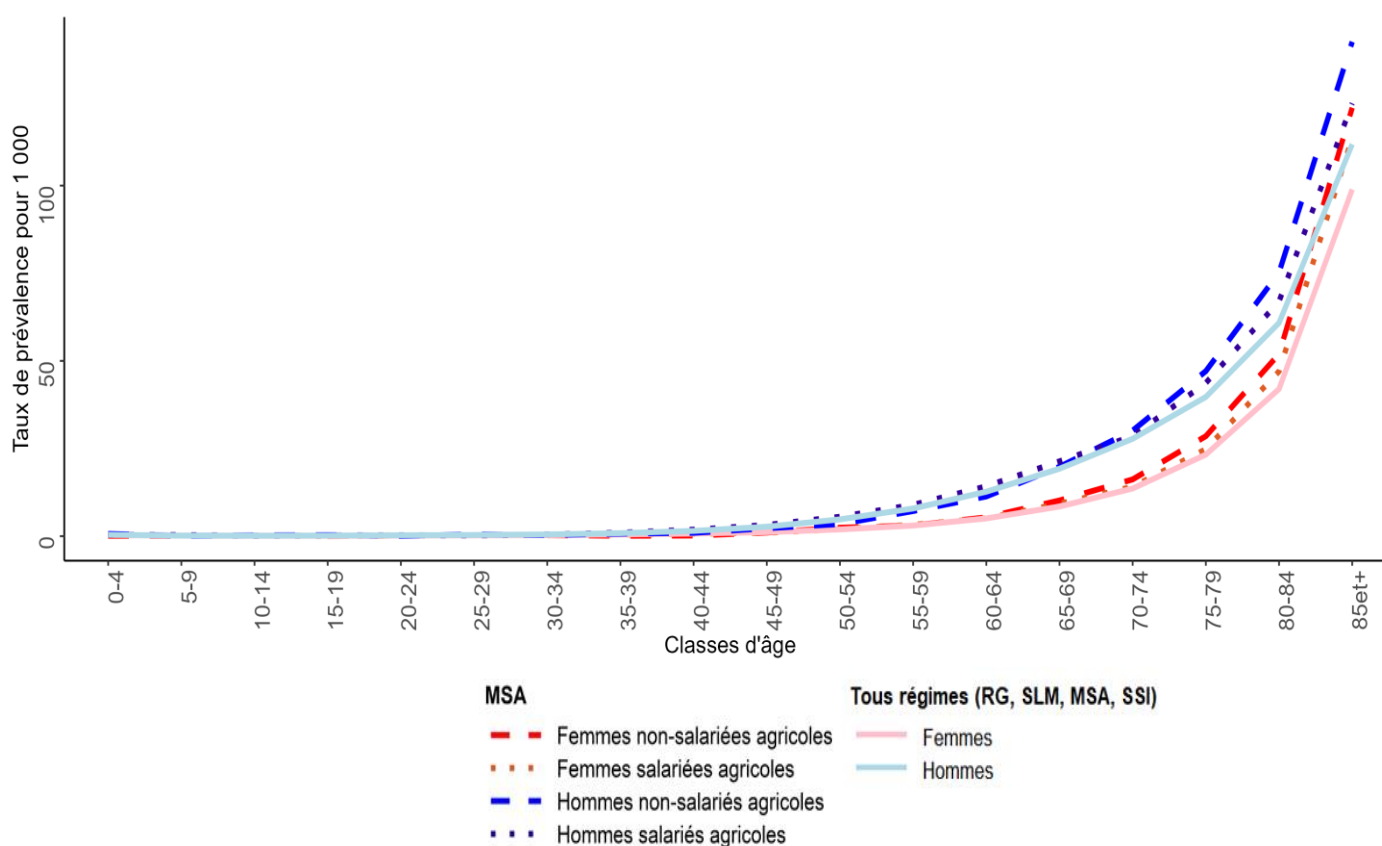
## Insuffisance cardiaque chronique

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 63 475
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 4,5 %
- Taux de prévalence : 22 %
- Âge moyen : 83,5 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,3 % / 50,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 25 325

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime



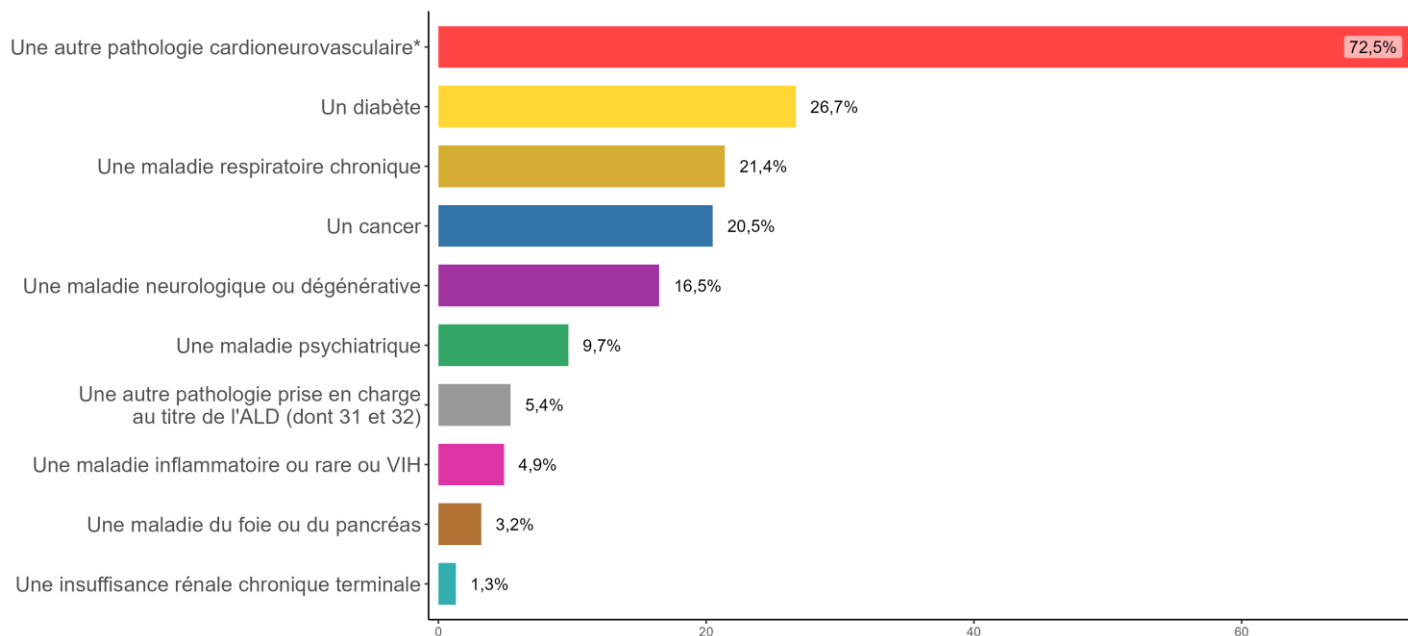
Source: SNDS





## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

91,1 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 48 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 25,2 % Maladie coronaire chronique ; 14,4 % Maladie valvulaire ; 9,1 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,5 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,3 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,6 % Syndrome coronaire aigu ; 1,9 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,9 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Insuffisance cardiaque aiguë.

## Indices comparatifs\* et coût

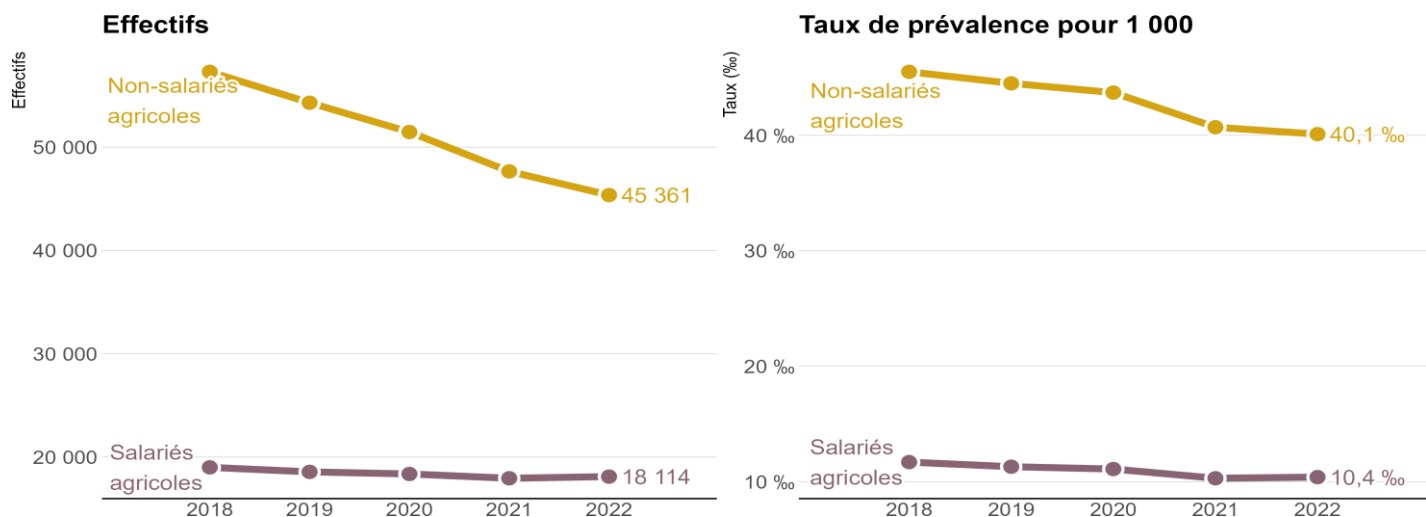
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	45 361	120,9	***	63 475	190 740 879€
Salariés	18 114	110,3	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



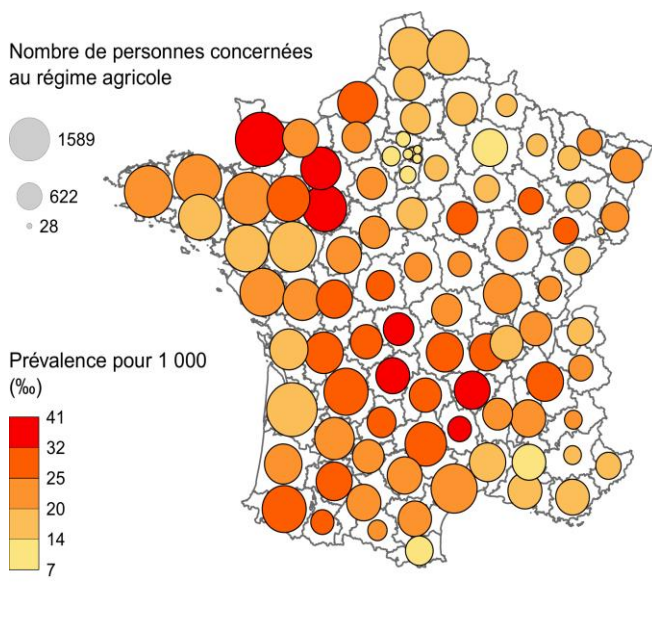
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



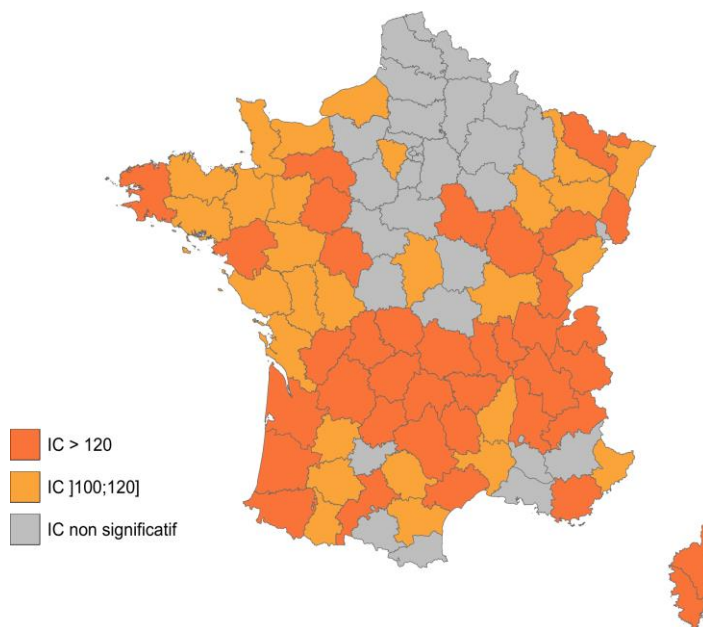
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque chronique (MCV\_ICA\_CHR) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'insuffisance cardiaque, cardiopathie hypertensive, ou cardionéphropathie hypertensive, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour cardiopathie hypertensive avec IC, cardionéphropathie hypertensive avec IC ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (DP ou DP d'un des RUM) avec un diagnostic associé (DA) ou DR d'insuffisance cardiaque, et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une IC comme complication ou morbidité associée (DA) (et sans hospitalisation pour insuffisance cardiaque aigüe au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



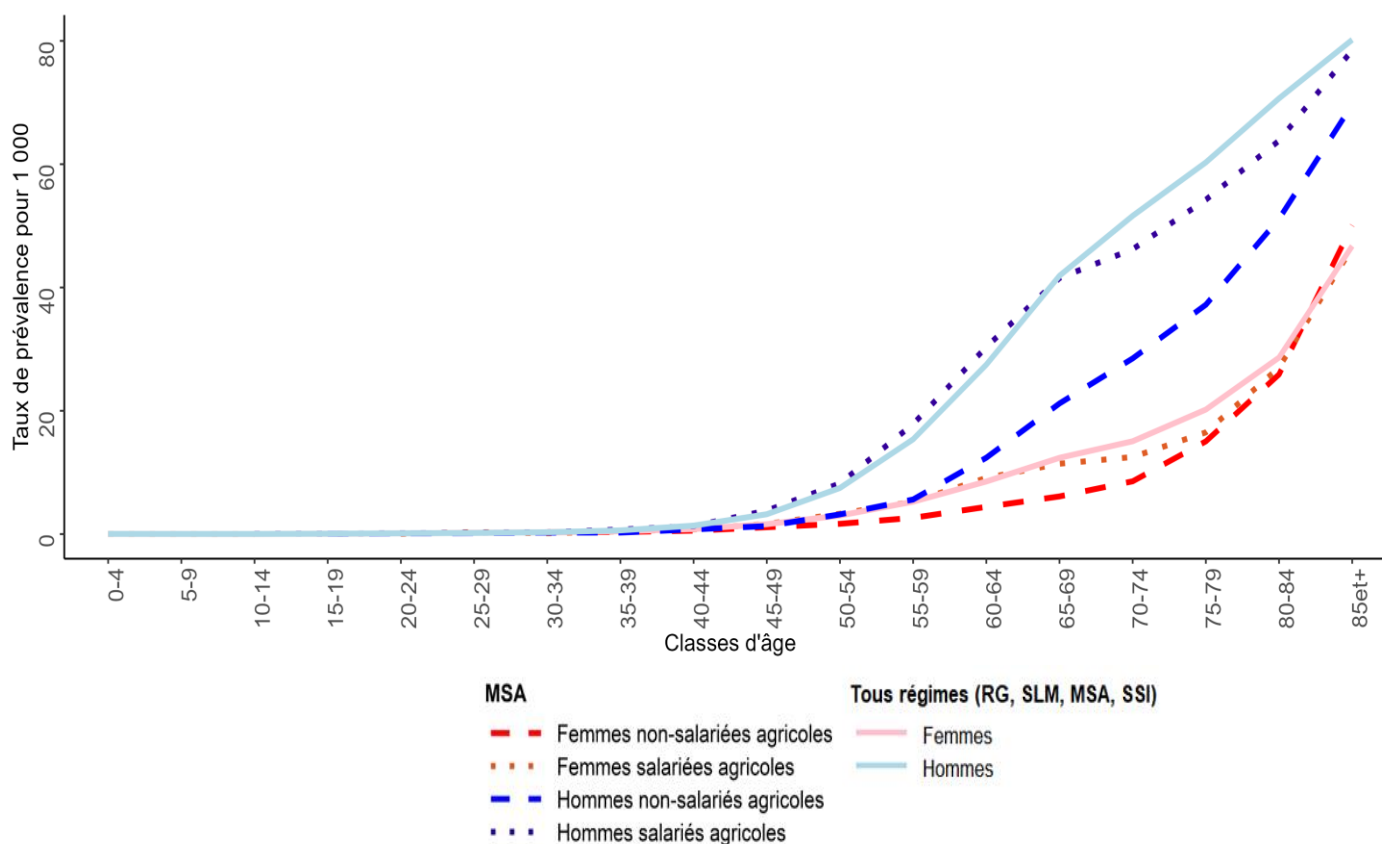
## Artériopathie oblitérante du membre inférieur

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 42 750
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,86 %
- Taux de prévalence : 14,8 ‰
- Âge moyen : 78,4 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 63,4 % / 36,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 8 212

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

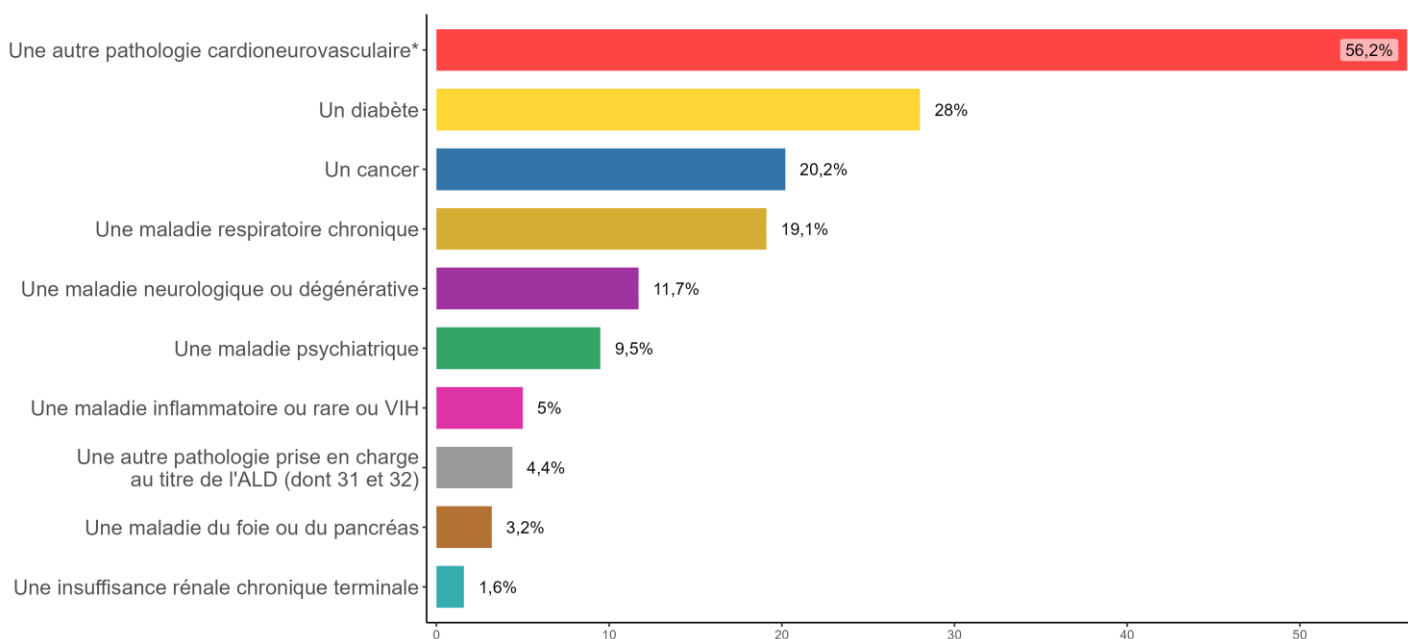


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

81,8 % des assurés pris en charge pour *Artériopathie oblitérante du membre inférieur*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 28,1 % Maladie coronaire chronique ; 25,1 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,6 % Insuffisance cardiaque chronique ; 8,7 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,7 % Maladie valvulaire ; 5,5 % Autres affections cardiovasculaires ; 5,4 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,7 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,5 % Syndrome coronaire aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs\* et coût

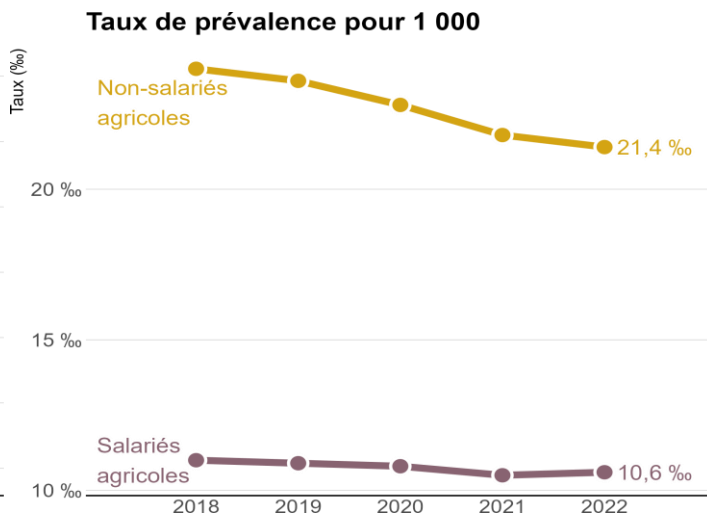
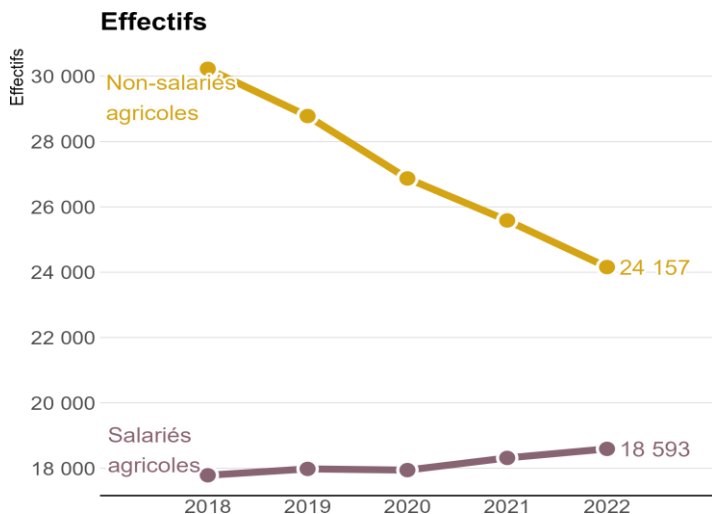
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	24 157	76,7	***	42 750	141 820 369€
Salariés	18 593	97,3	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



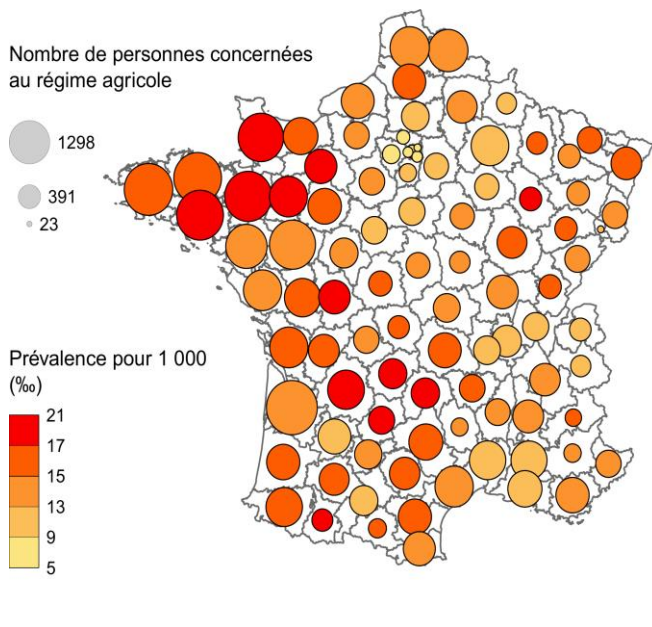
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



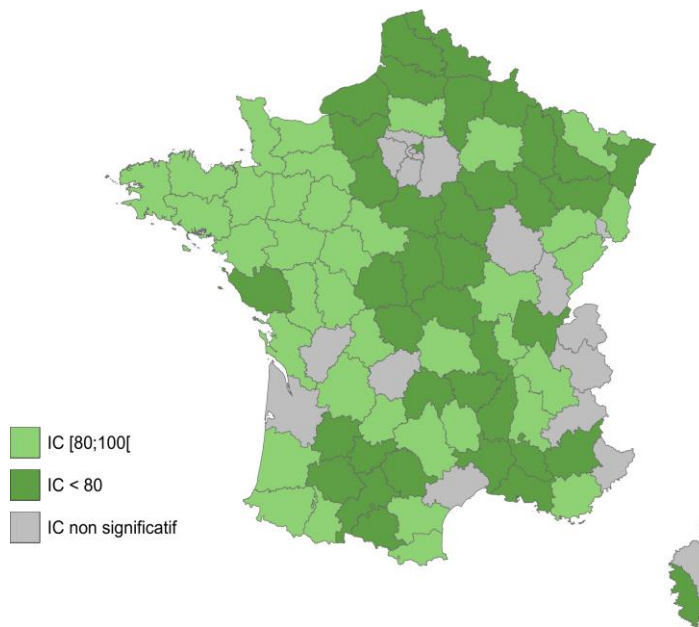
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Artériopathie oblitérante du membre inférieur (MCV\_APE\_IND) :

*Personnes ayant une ALD (Affections de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'athérosclérose des artères distales ou autres maladies vasculaires périphériques, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





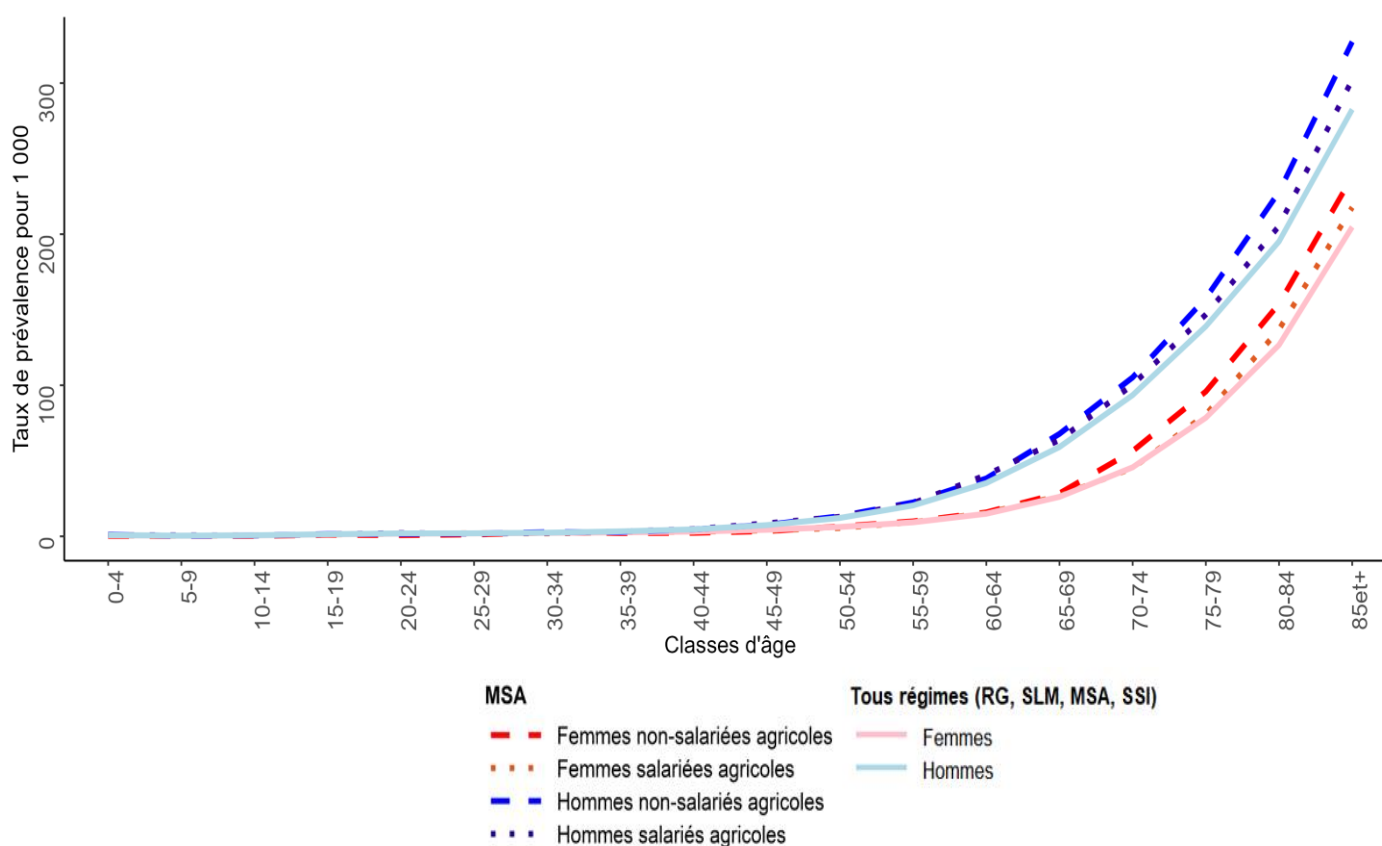
## Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 161 531
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,58 %
- Taux de prévalence : 56,1 ‰
- Âge moyen : 81,2 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,6 % / 45,4 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 40 401

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

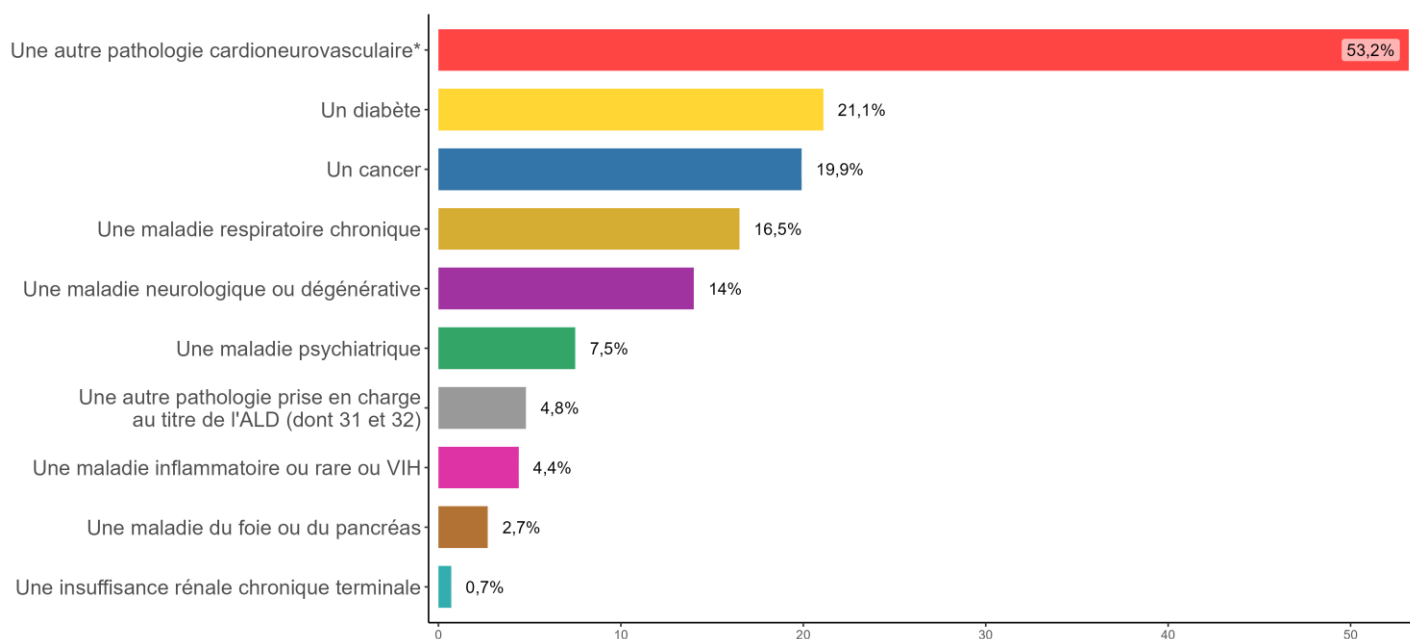


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

78 % des assurés pris en charge pour *Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 19,5 % Maladie coronaire chronique ; 18,9 % Insuffisance cardiaque chronique ; 12 % Maladie valvulaire ; 9,1 % Séquelles d'accident vasculaire cérébral ; 8,3 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 6,6 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 4,8 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,3 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,6 % Syndrome coronaire aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aigüe.

## Indices comparatifs\* et coût

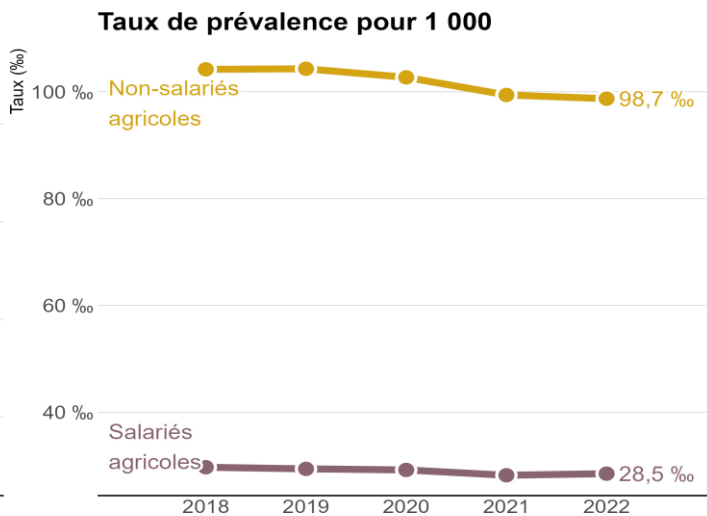
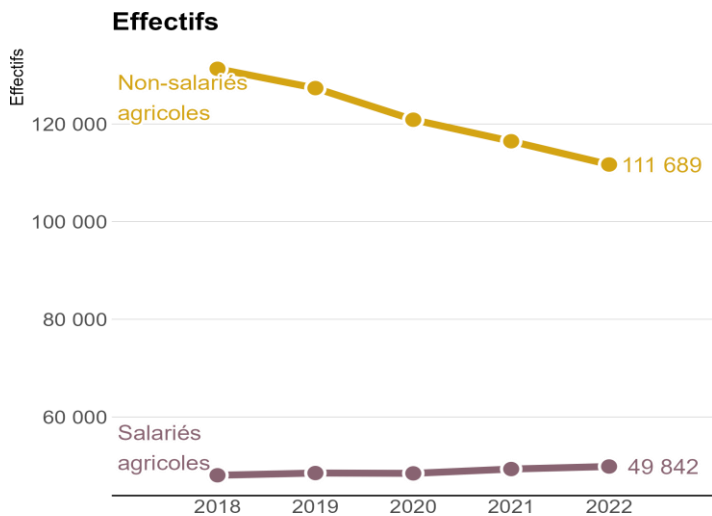
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	111 689	115,9	***	161 531	323 449 826€
Salariés	49 842	106,0	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



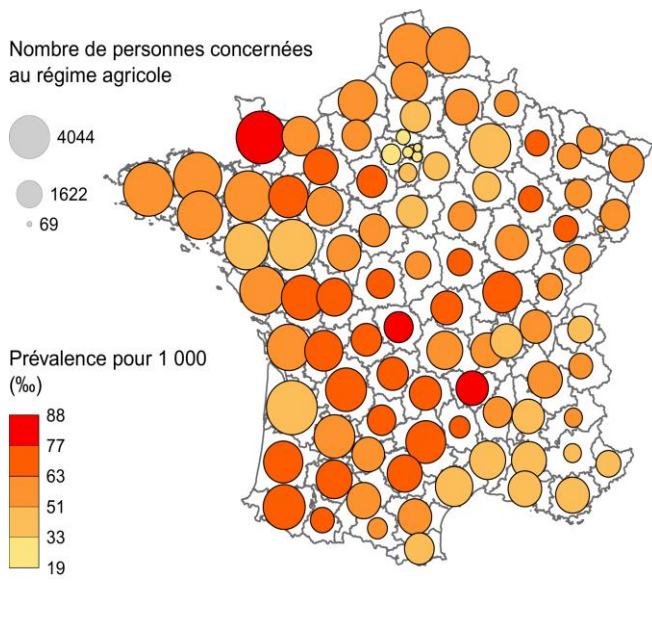
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



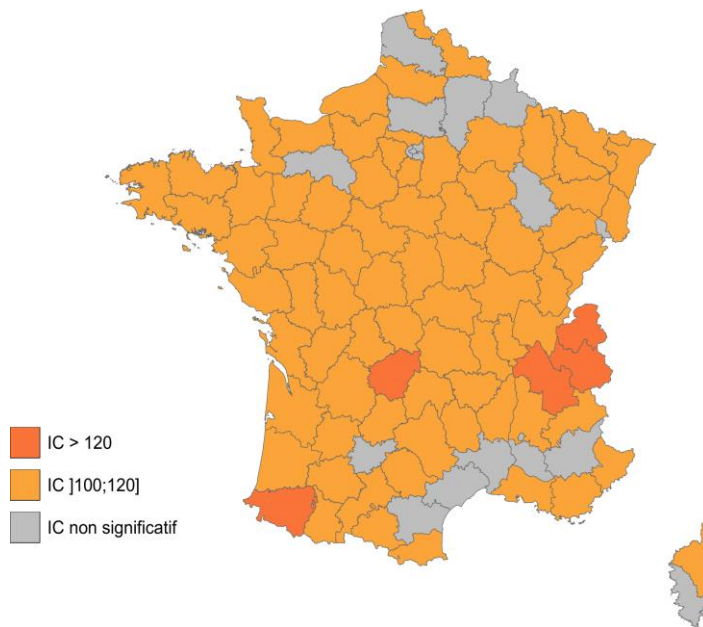
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque (MCV\_TRC\_IND) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour les mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



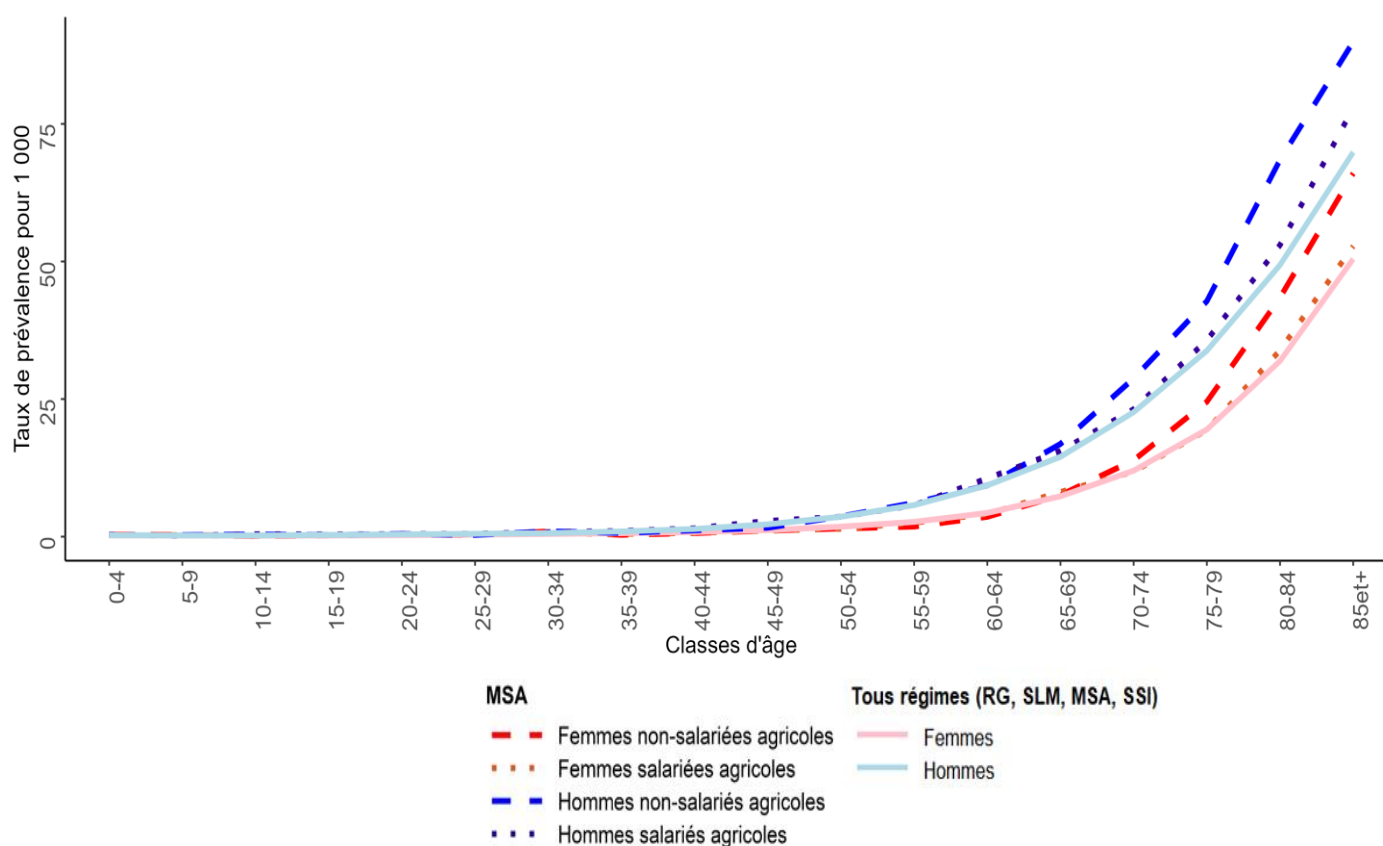
## Maladie valvulaire

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 43 266
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 2,83 %
- Taux de prévalence : 15 %
- Âge moyen : 81,1 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,5 % / 45,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 12 774

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

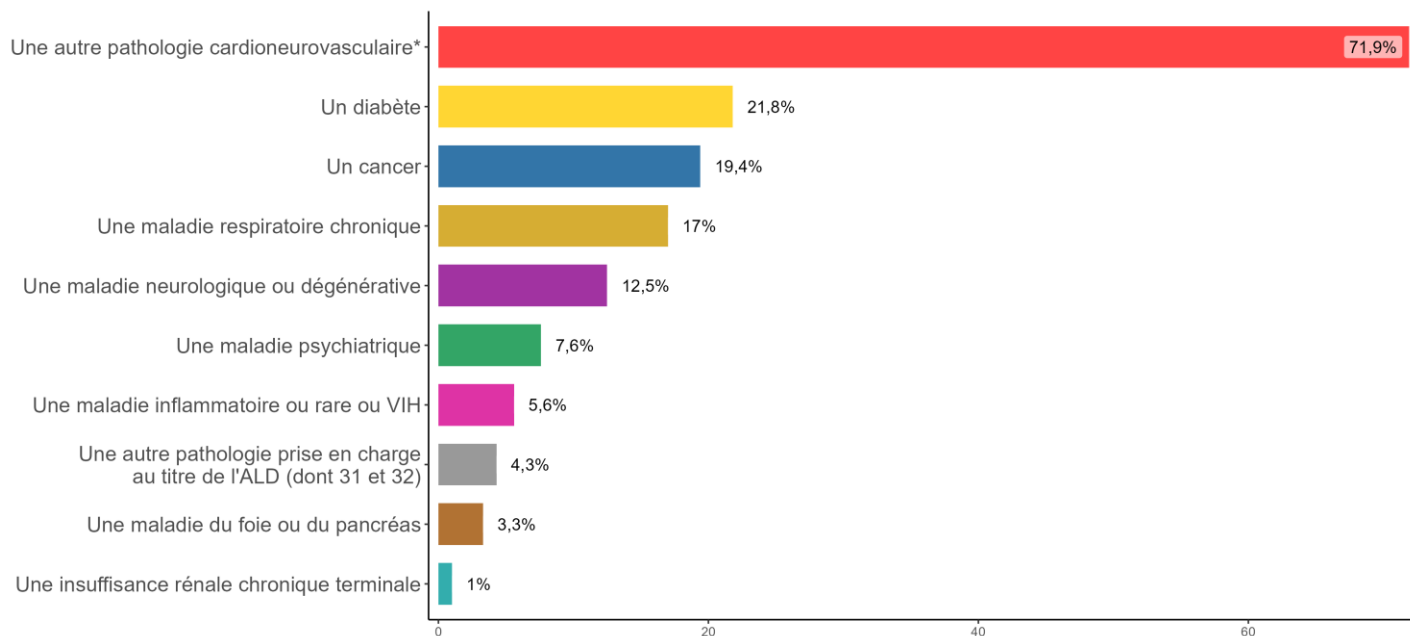


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

85,6 % des assurés pris en charge pour *Maladie valvulaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 44,7 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 28,1 % Maladie coronaire chronique ; 21,2 % Insuffisance cardiaque chronique ; 13,5 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 9 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,6 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,6 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,5 % Syndrome coronaire aigu ; 2,2 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aigüe.

## Indices comparatifs\* et coût

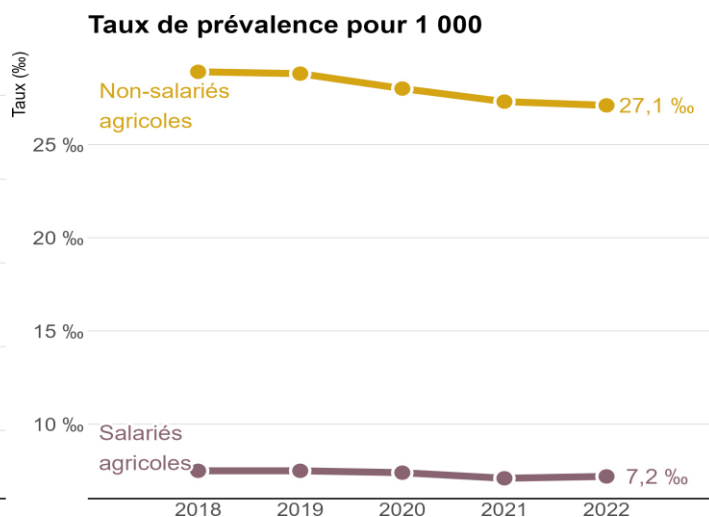
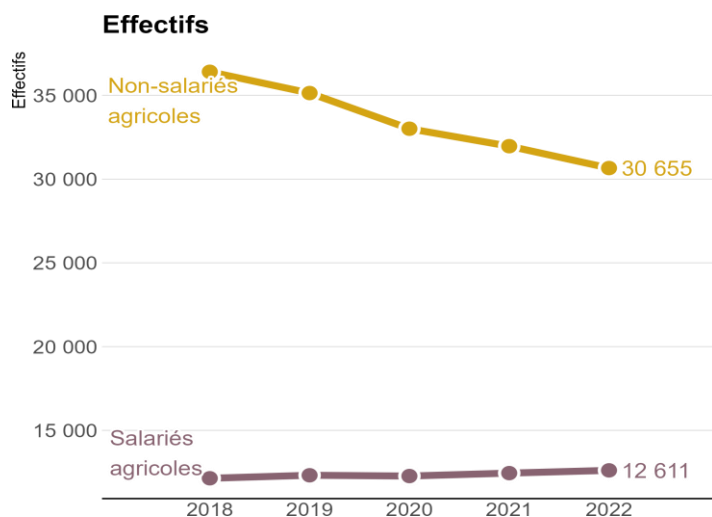
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	30 655	127,6	***	43 266	160 923 807€
Salariés	12 611	105,9	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



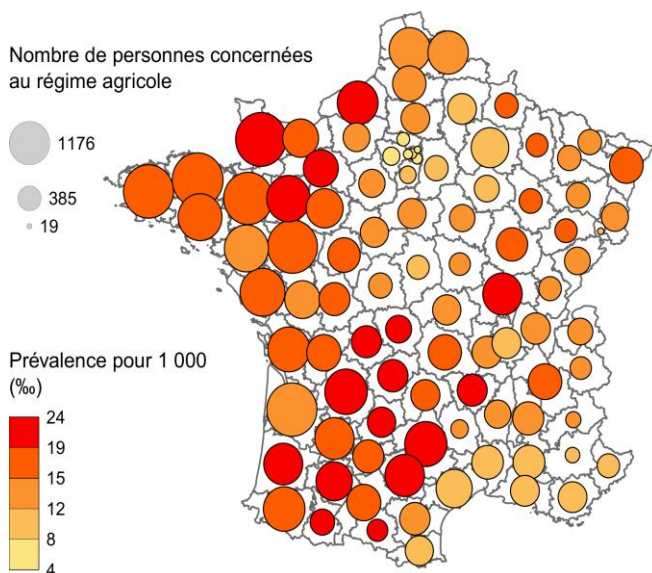
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



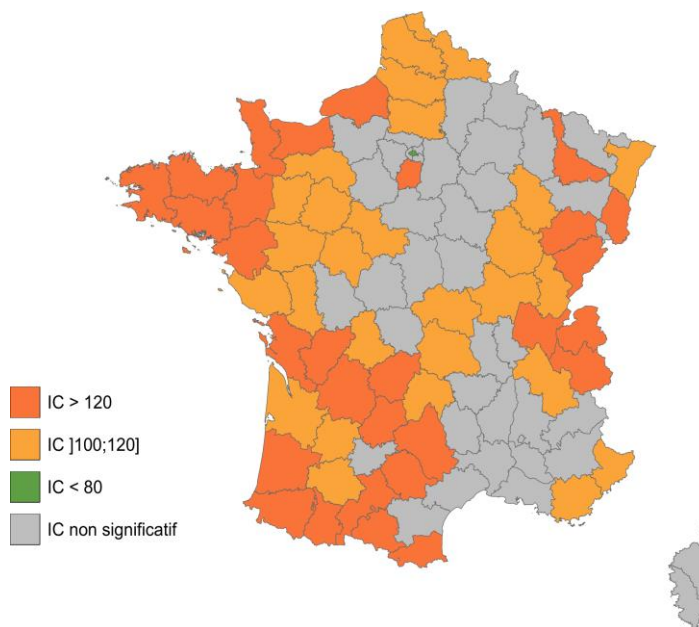
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.





## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie valvulaire (MCV\_MVA\_IND) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) avec codes CIM-10 de maladie valvulaire (à l'exclusion des affections congénitales) au cours de l'année n, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour les mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie valvulaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



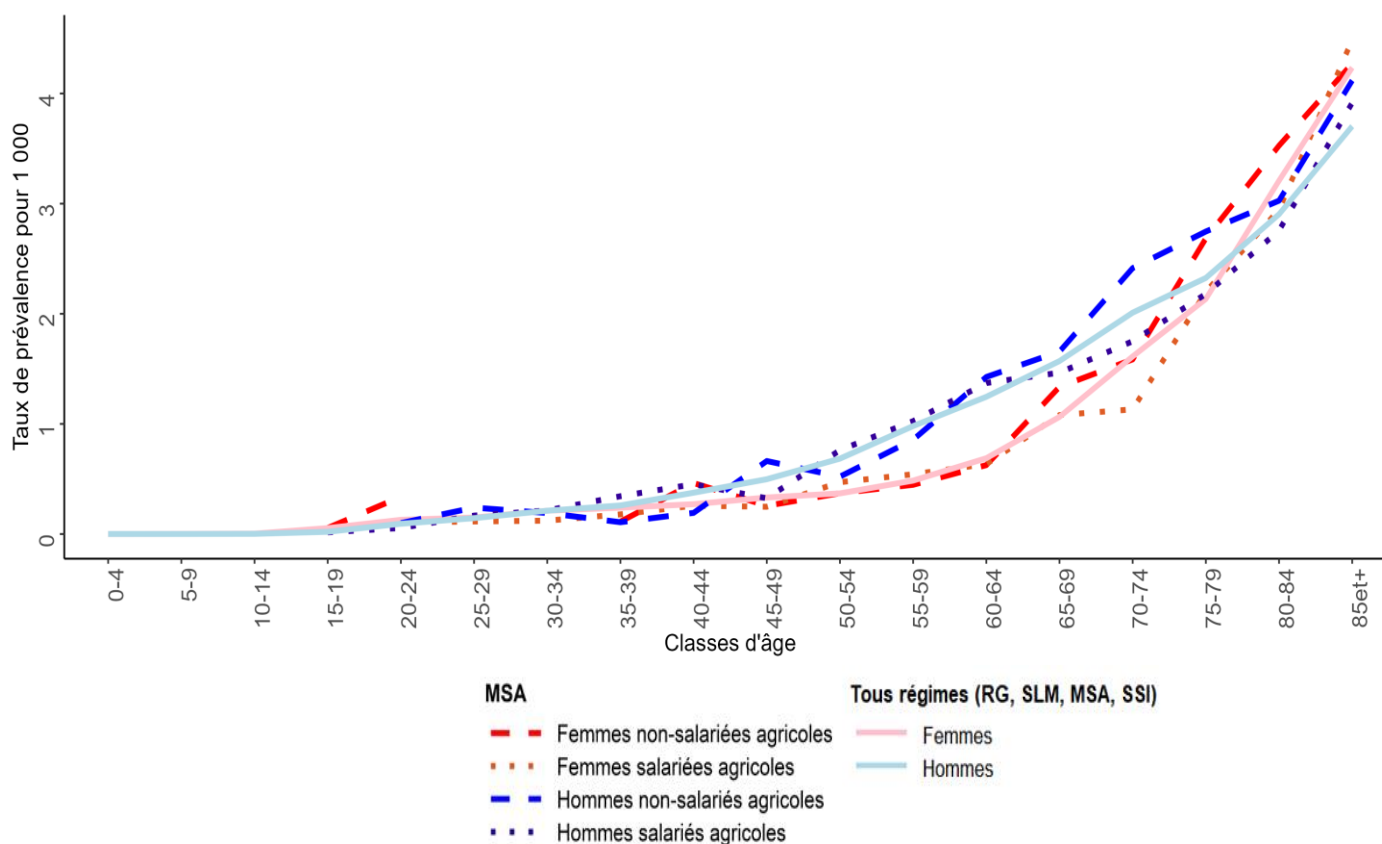
## Embolie pulmonaire aigüe

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 3 357
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : + 0,88 %
- Taux de prévalence : 1,2 ‰
- Âge moyen : 76,4 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 50,2 % / 49,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 3 295

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

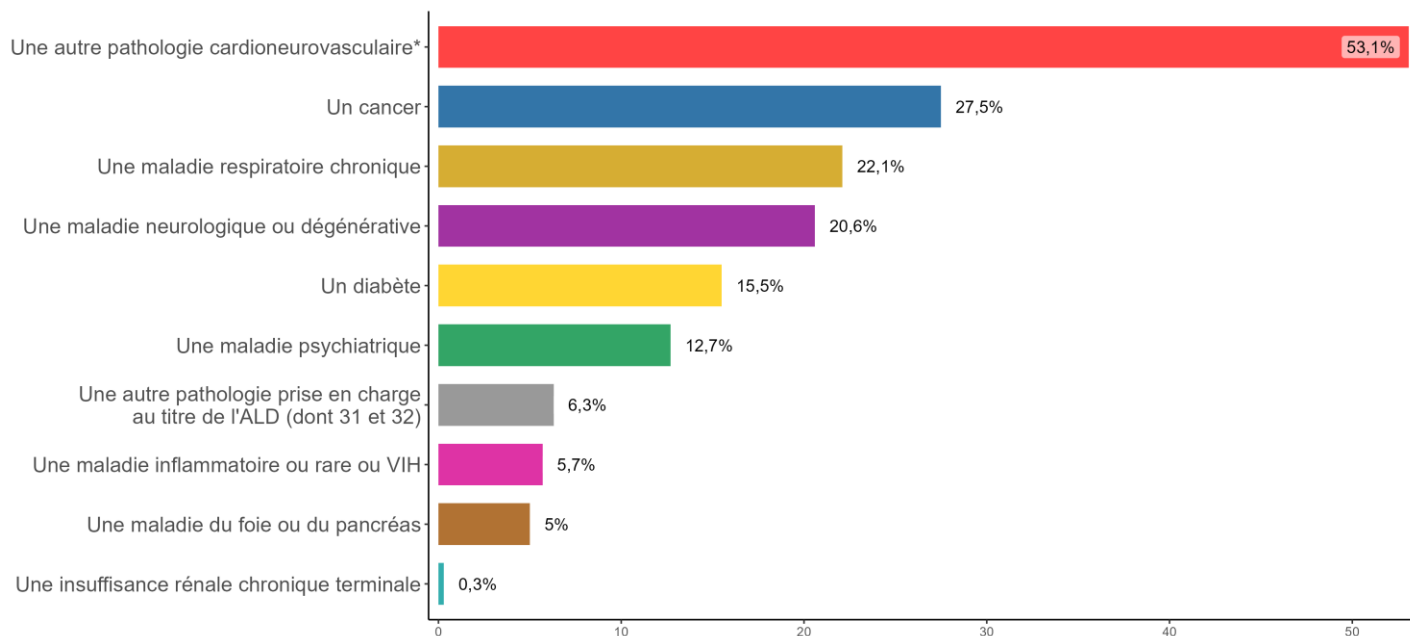


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

83,3 % des assurés pris en charge pour *Embolie pulmonaire aigüe*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 27 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 16,1 % Insuffisance cardiaque chronique ; 12,7 % Maladie coronaire chronique ; 8,3 % Maladie valvulaire ; 8,3 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 7,8 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5,4 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 3,5 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,8 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,1 % Syndrome coronaire aigu.

## Indices comparatifs\* et coût

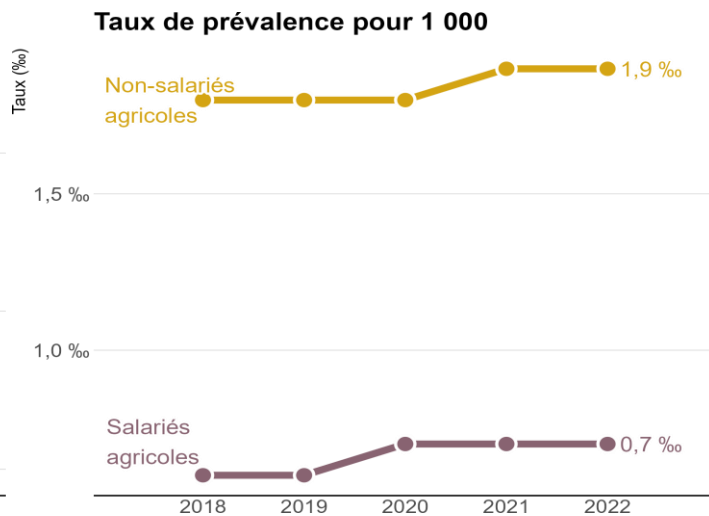
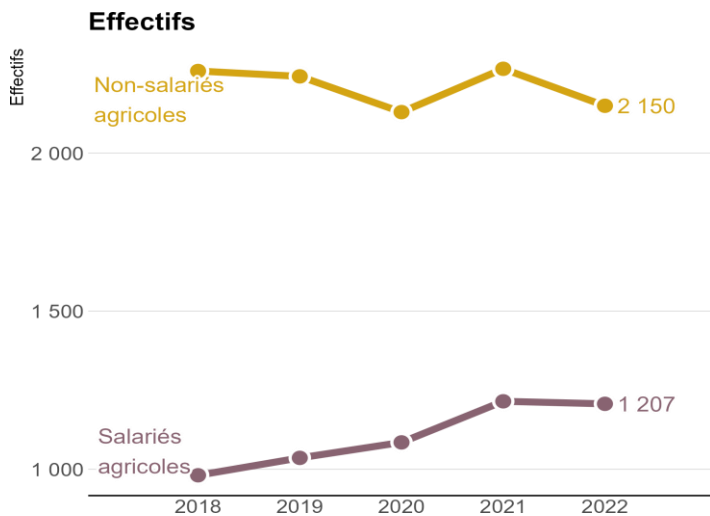
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	2 150	106,6	***	3 357	21 430 311€
Salariés	1 207	97,4	Non significatif		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



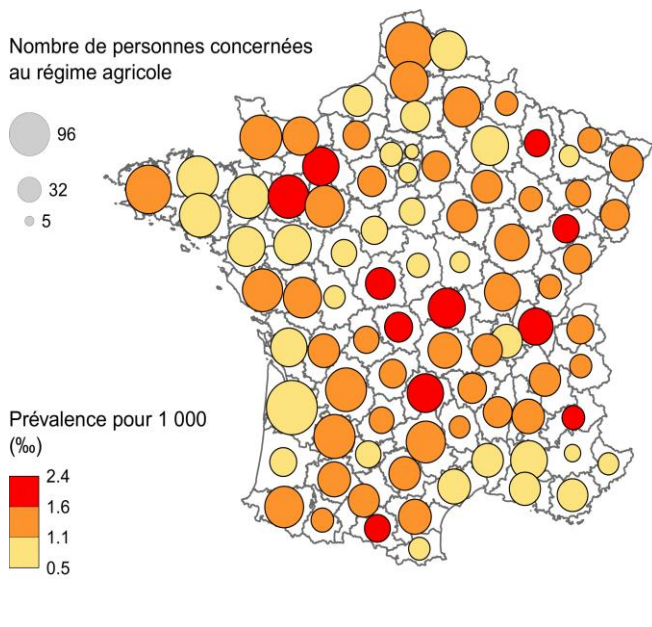
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



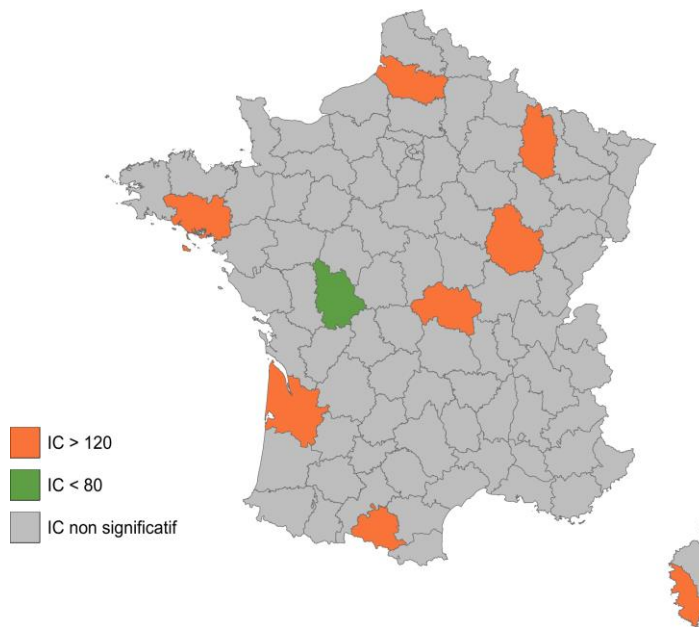
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Embolie pulmonaire aigüe (MCV\_EPU\_IND) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour une embolie pulmonaire (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



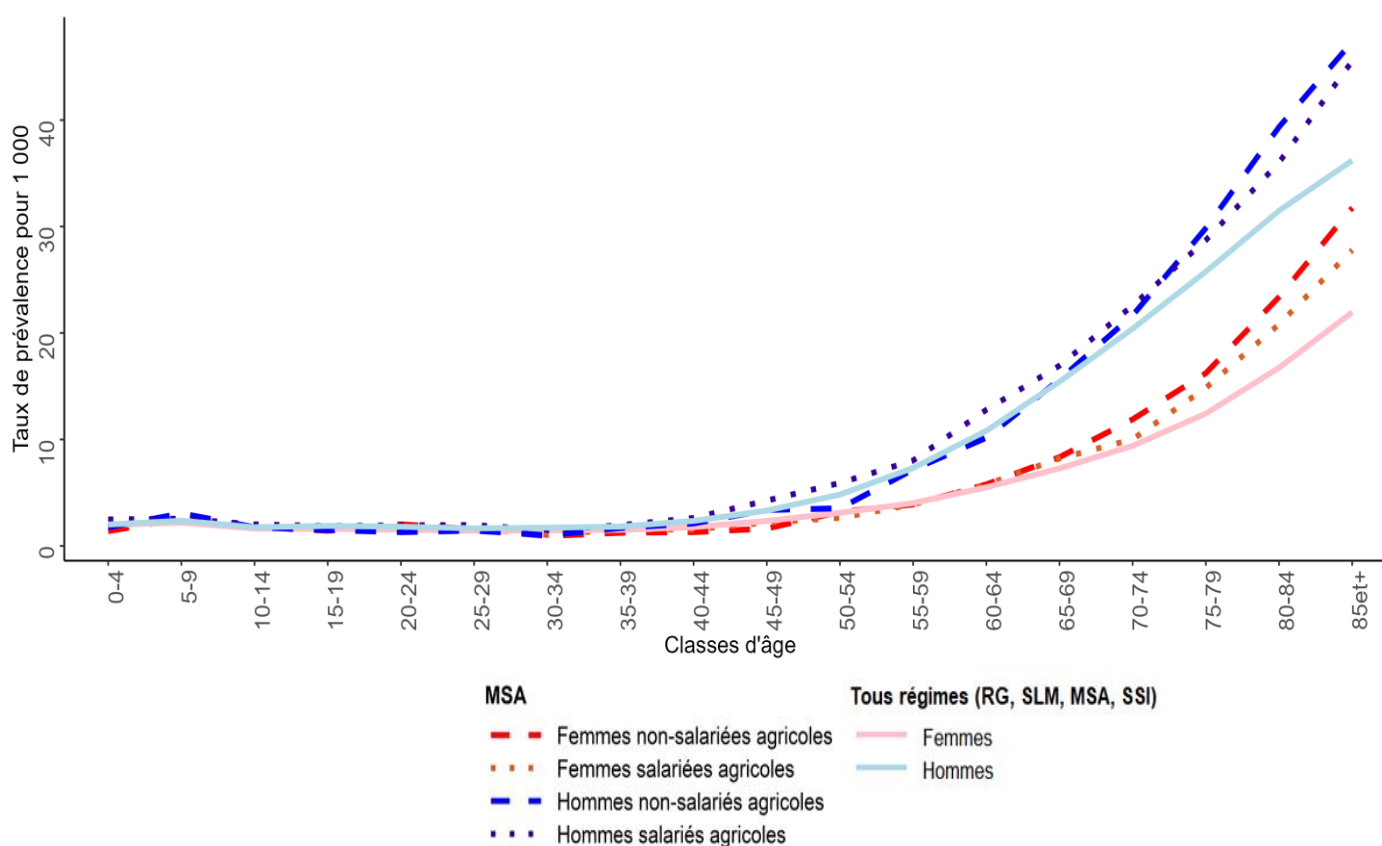
## Autres affections cardiovasculaires

### Au régime agricole en 2022

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 30 681
- Evolution moyenne annuelle de 2018 à 2022 : - 3,07 %
- Taux de prévalence : 10,7 ‰
- Âge moyen : 74,3 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,4 % / 40,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2022 : 2 317

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2022, par âge, par sexe et par régime

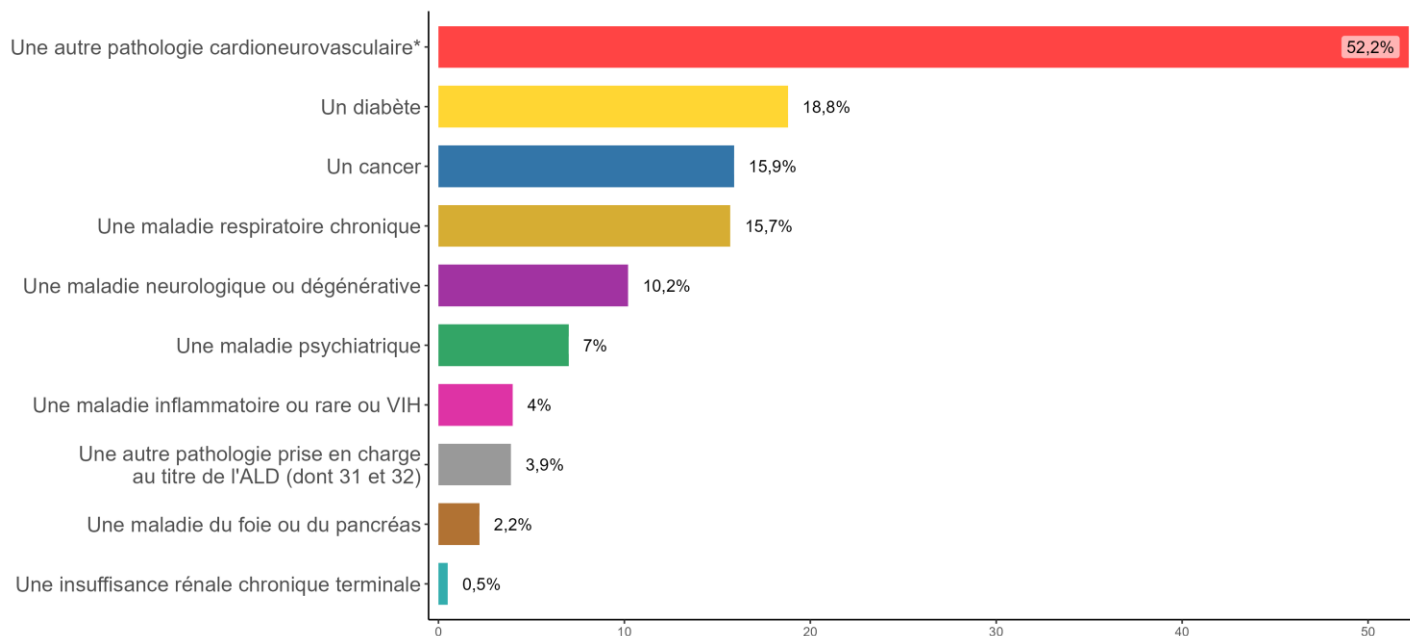


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75 % des assurés pris en charge pour *Autres affections cardiovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 25,2 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 16,2 % Maladie coronaire chronique ; 13 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,3 % Maladie valvulaire ; 7,7 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 7,5 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 4,2 % Insuffisance cardiaque aigüe ; 1,1 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,6 % Syndrome coronaire aigu ; 0,4 % Embolie pulmonaire aigüe.

## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	18 646	123,7	***	30 681	61 032 329€
Salariés	12 035	113,2	***		

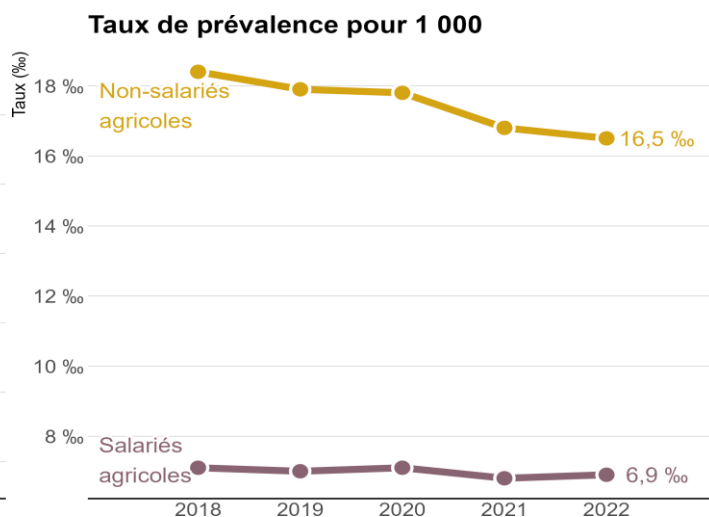
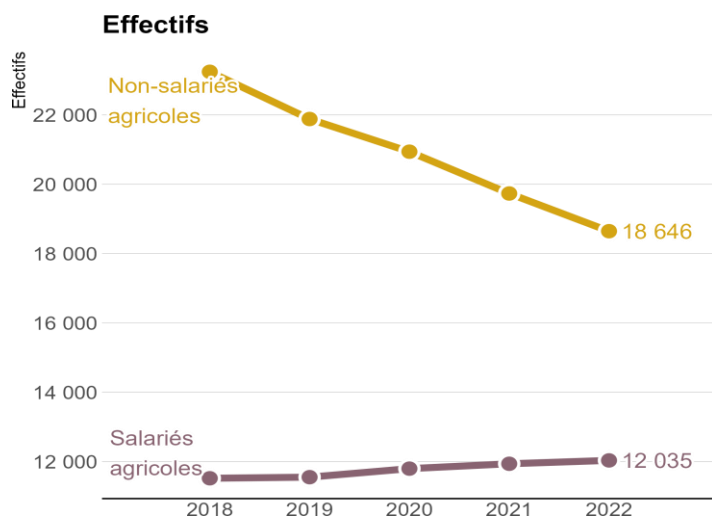
Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.





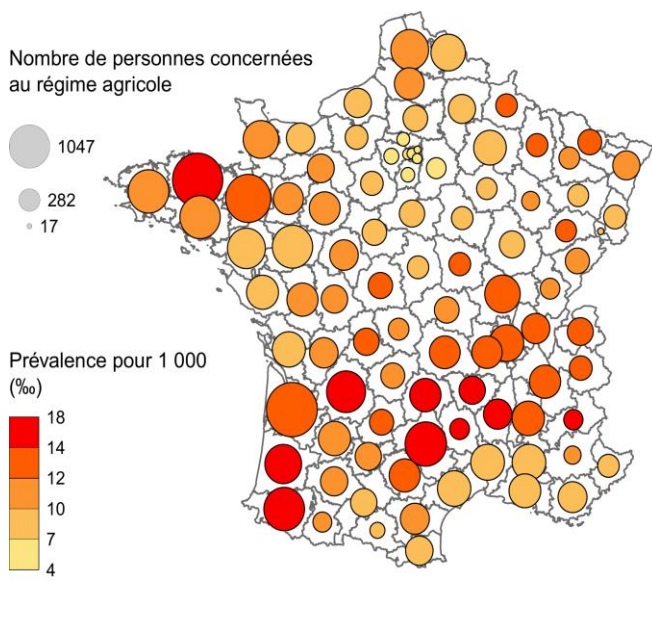
## Effectifs et taux de prévalence de 2018 à 2022, par régime



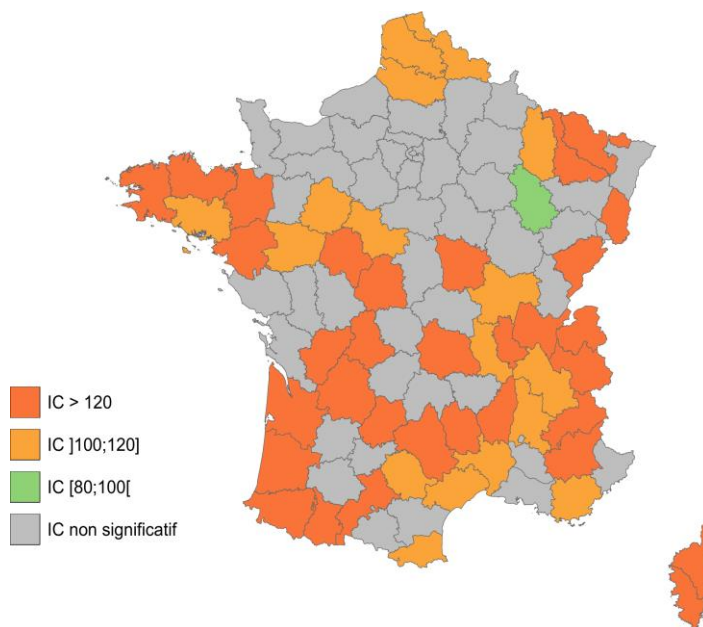
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (MSA versus tous régimes) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G11 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Autres affections cardiovasculaires (MCV\_AUT\_IND) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) non prises en compte dans les 10 autres groupes de pathologies cardioneurovasculaires de la cartographie au cours de l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.